

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR

SYLVAIN ROY
(BACC. SCIENCES SOCIALES)

Espace urbain et redéfinition d'une nouvelle territorialité :
l'enjeu régional du centre-ville de Chicoutimi

MAI 1985



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

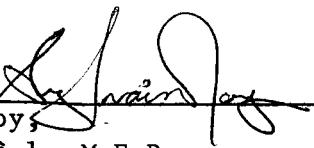
The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RESUME

La ville est à des degrés divers et sous plusieurs formes, l'élément essentiel de l'organisation de l'espace. S'inspirant de l'approche systémique et employant une méthodologie descriptive, nous avons déterminé, premièrement, la centralité régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, deuxièmement, nous avons démontré l'organisation de l'espace à l'intérieur de la ville pôle et finalement quel était le rôle et la place du centre-ville à l'intérieur de cette structure urbaine.

En démontrant que la ville pôle se trouve à un niveau de développement plus complexe (v.g. variété de ses activités socio-économiques) que les autres villes de la région, nous avons également été témoins des effets pervers rattachés à cette position hiérarchique.

L'objectif principal de la recherche a été de favoriser la compréhension d'un phénomène de centralité tel qu'il est en train de se poser actuellement dans une ville moyenne d'une région périphérique québécoise.



Sylvain Roy,
Etudiant à la M.E.R.

Pierre-W. Boudreault,
Directeur du mémoire de recherche

REMERCIEMENTS

Nos remerciements les plus sincères vont, dans un premier temps, à Monsieur Pierre-W. Boudreault, directeur de ce mémoire, qui a été tout au long de la recherche notre principal support intellectuel. Ses conseils, son professionnalisme et sa grande disponibilité furent une source de motivation continue.

Nous remercions également Monsieur Jean-Pierre Blackburn, ex-directeur de la SIDAC centre-ville de Chicoutimi, pour ses précieuses informations et son intérêt soutenu face à cette recherche.

Notre gratitude va également au Service d'urbanisme de la ville de Chicoutimi et particulièrement à Monsieur Denis Dahl, pour nous avoir permis l'accès à des informations des plus pertinentes touchant la ville de Chicoutimi. Nous remercions également la Société de Développement de Jonquière Inc. ainsi que la Société d'Expansion Economique du Saguenay pour les statistiques qu'elles nous ont fournies afin de mener à terme cette recherche. Enfin, nous remercions le Programme d'Aide Institutionnelle à la Recherche (PAIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour son encouragement financier et Madame Normande Dufour pour l'excellent travail de traitement de texte.

Nous tenons à exprimer notre grande reconnaissance à toutes ces personnes et organismes sans qui ce mémoire n'aurait pu être réalisable.

TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIERES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES CARTES.....	x
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 L'ESPACE URBAIN.....	5
1.1 Perception de la ville.....	7
1.1.1 La ville et sa région.....	8
1.1.2 Eclatement des structures centrales et spécialisation de l'espace urbain.....	10
1.2 L'excentricité de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	11
1.2.1 L'importance de la notion de centre régional.....	11
CHAPITRE 2 CENTRALITE REGIONALE ET RAPPORT DE FORCE.....	19
2.1 Nécessité de la démonstration.....	19
2.2 Enoncé du problème.....	19

2.3 Principaux paramètres.....	20
2.3.1 La population.....	20
2.3.2 Le secteur industriel et commercial.....	23
2.3.3 Facilité d'éducation.....	28
2.3.4 Les services de santé.....	30
2.3.5 Les services récréatifs et culturels.....	32
2.3.6 Les services financiers et professionnels.....	34
2.3.7 Le secteur manufacturier.....	36
 CHAPITRE 3 CHICOUTIMI VILLE CENTRALE DE LA REGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.....	44
3.1 L'utilisation du sol.....	45
3.2 Distribution des principales fonctions urbaines réparties sur le territoire.....	46
3.2.1 Une activité commerciale dispersée.....	46
3.2.2 Des services concentrés.....	49
3.2.3 Un secteur industriel faible.....	49
3.2.4 Une fonction communautaire liée à la logique de l'étalement urbain.....	51
3.2.5 Zones d'usage mixte ou mauvaise planification urbanistique.....	54
3.2.6 Une fonction résidentielle forte.....	56
3.3 Certains potentiels d'affectations urbaines.....	58
3.3.1 Potentiel d'affectation résidentielle.....	58
3.3.2 Potentiel d'affectation commerciale et de services.....	59

5.3.1 Objectifs visés par le plan de revitalisation.....	110
5.4 La régionalisation du processus de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi.....	110
CONCLUSION.....	114
BIBLIOGRAPHIE.....	117

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Evolution démographique pour les villes de Chicoutimi et Jonquière de 1951 à 1981	22
TABLEAU 2	Inventaire industriel et commercial pour la ville de Chicoutimi, 1981.....	24
TABLEAU 3	Inventaire industriel et commercial pour la ville de Jonquière, 1982.....	27
TABLEAU 4	Facilité d'éducation pour Chicoutimi et Jonquière...	29
TABLEAU 5	Services de santé pour les villes de Chicoutimi et Jonquière.....	31
TABLEAU 6	Infrastructure des services récréatifs et culturels des villes de Chicoutimi et Jonquière, 1983.....	33
TABLEAU 7	Services financiers répartis dans les villes de Chicoutimi et Jonquière.....	35
TABLEAU 8	Principales entreprises manufacturières pour Chicoutimi et Jonquière.....	37
TABLEAU 9	Evolution démographique comparative du centre-ville et du grand Chicoutimi, 1976-1981.....	79
TABLEAU 10	Répartition des sexes pour la zone centre-ville.....	82
TABLEAU 11	Particularité des ménages du centre-ville par rapport à ceux du grand Chicoutimi.....	83

TABLEAU 12 Caractéristiques de l'état matrimonial.....	85
TABLEAU 13 Population active et taux de chômage, 1981.....	86
TABLEAU 14 Seuils de faible revenu pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1980.....	89
TABLEAU 15 Fréquence comparative des faibles revenus.....	90
TABLEAU 16 Types de constructions résidentielles au centre-ville par rapport au reste de la municipalité.....	92
TABLEAU 17 Période de construction des logements au centre-ville et à Chicoutimi.....	94

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 Tentatives de modèles théoriques descriptifs..... 44

L I S T E D E S C A R T E S

CARTE 1	Les commerces.....	47
CARTE 2	Les services.....	50
CARTE 3	Les industries.....	52
CARTE 4	Les activités communautaires.....	53
CARTE 5	Les zones d'usage mixte.....	55
CARTE 6	La fonction résidentielle.....	57
CARTE 7	Potentiel d'affectation des fonctions urbaines.....	63

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Facteur de croissance démographique pour les villes de Chicoutimi et Jonquière de 1951 à 1981.....	21
GRAPHIQUE 2	Proportion des ventes au détail taxées de la région détenue par les municipalités pôles de Chicoutimi et Jonquière de 1966 à 1982.....	25
GRAPHIQUE 3	Pourcentage d'établissements selon l'activité économique du centre-ville de Chicoutimi.....	75
GRAPHIQUE 4	Répartition démographique au centre-ville et dans le grand Chicoutimi.....	80
GRAPHIQUE 5	Répartition comparative des travailleurs oeuvrant dans chaque secteur d'activité économique, 1981..	88

INTRODUCTION

La présente recherche a pour but de favoriser la compréhension d'un phénomène de centralité tel qu'il est en train de se poser dans une ville moyenne d'une région périphérique du Québec.

En s'inspirant de l'approche systémique¹ et en employant une méthodologie descriptive, nous chercherons à démontrer l'importance de la notion de centralité pour une ville détenant le rôle de capitale régionale. Omniprésente tout au long de la recherche, cette notion prend appui sur l'énoncé suivant, à savoir que le centre-ville doit jouer, vis-à-vis de la ville, le même rôle que celle-ci vis-à-vis de la région.² Ceci nous amènera donc à traiter des deux (2) notions suivantes: la centralité régionale d'une part et la centralité locale d'autre part.

Ainsi, dans un premier temps, nous traiterons du concept d'espace urbain sous sa forme générale. Par la suite, nous tenterons de cerner la notion de centralité régionale à travers les deux (2) principales villes, de la région Saguenay-Lac-St-Jean, que sont Chicoutimi et Jonquière. Une fois cette "**centralité**" déterminée, nous nous attarderons à spatialiser certaines fonctions urbaines réparties sur le territoire de Chicoutimi afin, d'une part, de mieux saisir la localisation géographique de ces fonctions, et d'autre part, les tendances du développement urbain futur de la ville. Pour faire suite, nous étudierons une conséquence de cette logique d'aménagement à savoir le secteur centre-ville de Chicoutimi qui, de toute évidence, est

pour les uns en crise et pour les autres en phase de revitalisation.

La recherche tentera de démontrer comment le secteur central de la ville de Chicoutimi semble se redéfinir. La transformation qu'il subit s'inscrit dans un processus idéologique de renforcement du rôle de capitale régionale que joue la ville. Les changements affectent non seulement l'espace physique de la ville et de son centre, mais également les conditions de la vie sociale.³ La dynamique régionale a créé un phénomène de polarisation et le centre-ville de Chicoutimi semble en subir les effets négatifs, c'est ainsi qu'il est qualifié, aujourd'hui, de "**ghetto pour personnes défavorisées**".

Nous verrons, en fin de recherche, comment le centre-ville de Chicoutimi, par un plan de revitalisation, tend à se redonner une image prospère et comment il cherche à consolider son rôle de place centrale tant locale que régionale.

La logique opérationnelle de cette démarche prend origine dans le fait que la ville de Chicoutimi, dans la dynamique régionale, semble se trouver à un niveau de développement plus complexe (v.g. variétés des activités socio-économiques) que les autres villes de la région et ce faisant s'apparente davantage aux grands centres urbains (v.g. sururbanisation). En s'apparentant à ces grands centres, la ville de Chicoutimi témoignera également, à un certain degré, des effets pervers suscités par le développement rapide des grandes villes du Québec.

NOTES ET REFERENCES

- 1- OUELLET, A., Processus de recherche, une approche systémique, Sillery, Presse de l'Université du Québec, 1981, 268 p.
- 2- BASTIE, J. et DEZERT, B. soulignent que "l'espace urbain est un pôle de développement irremplaçable pour tout l'espace environnant, d'autant plus étendu qu'il est lui-même puissant. A l'intérieur de cet espace urbain, son centre joue vis-à-vis du reste, le même rôle que la ville à l'égard de sa région et avec plus de force encore. Aux deux échelles, le centre et la ville, sont des incitateurs de progrès autour d'eux". BASTIE, J. et BEZERT, B., L'espace urbain, Paris, Masson, 1980, p. 49.
- 3- Les conditions de vie dans les centres-villes sont souvent le reflet d'une certaine marginalité sociale. A cet effet, Yves BAREL nous démontre que la marginalité sociale devient celle de la société, et non celle des marginaux. Donc, la marginalité nous apparaît comme un produit de la société. BAREL, Y., La marginalité sociale, Paris, PUF, 1982, 250 p.

CHAPITRE 1

CHAPITRE PREMIER

L'ESPACE URBAIN

L'espace urbain¹ qui était, autrefois le lieu essentiel des fonctions d'échange est devenu, aujourd'hui, celui de la production et de la consommation. Il est devenu aussi, de plus en plus, le siège des pouvoirs ainsi que le foyer d'où le progrès, les modèles et les modes se répandent dans les banlieues.

La notion d'espace urbain englobe divers caractères: il est un espace géométrique se définissant par des dimensions, des densités et des superficies. L'espace urbain est également un espace physique, caractérisé par une topographie particulière. C'est aussi un espace-temps, c'est-à-dire la période de temps nécessaire pour se déplacer d'un point X à un point Y. Cet espace vaut également pour les relations interurbaines. L'espace urbain est aussi un espace économique représentant les plus fortes densités d'investissements et de richesses par unité de surface. L'espace urbain est également un espace social avec tout ce que cela comporte de ségrégation de l'habitat, des activités et des emplois. Finalement, l'espace urbain est un espace perçu et vécu. Cette perception et ce vécu seront différents en fonction des niveaux de vie, de l'âge, du quartier, du lieu de travail, etc., des individus.

BASTIE, J. et DEZERT, B. (1980) nous démontrent, finalement, que

l'espace urbain est le plus hétérogène, complexe et productif de tous les espaces.²

1.1. Perception de la ville

La perception de la ville peut se faire de diverses manières:

"elle peut correspondre à un mode particulier d'occupation du sol rassemblant en un espace plus ou moins vaste, mais relativement resserré, des groupes d'individus qui y vivent et y travaillent; elle peut être dynamique et prospère ou languissante et dégradée; elle peut être le noeud des flux tour à tour centripètes ou centrifuges de toutes natures; elle est à des degrés divers et sous des formes variées, l'élément fondamental de l'organisation de l'espace".

L'urbanisation a été un phénomène autant politique, culturel, économique que social. La révolution industrielle et le système capitaliste l'ont dirigée dans le sens d'une concentration économique et d'une centralisation bureaucratique avec, bien sûr, une intervention étatique de plus en plus puissante aux mains des groupes sociaux dominants.⁴

P.-H. CHOMBART DE LAUWE (1982)⁵ fait remarquer que l'accumulation du capital dans les centres urbains s'est accompagnée d'une accumulation de connaissances, celle-ci renforçant celle-là. L'accélération de cette accumulation de connaissances a tendance à permettre un accroissement de plus en plus rapide du développement économique urbain, donc une augmentation du capital. Ceci a également permis une accélération de la recherche et des perfectionnements industriels entraînant, logiquement, de nouveaux profits, d'où une accumulation encore plus rapide du capital.⁶ De

ce fait, l'écart entre les villes dominantes et les zones rurales, de même qu'entre le centre et la périphérie n'a fait que croître. Cependant, cette opposition entre le centre et la périphérie n'est pas toujours aussi simple. L'intérieur même des secteurs centraux peut contenir des quartiers pauvres et insalubres. Cette opposition centre-périphérie s'exprime alors moins géographiquement qu'économiquement ou que socialement.

1.1.1 La ville et sa région

Pour LABORIT, H. (1971) une ville n'est jamais isolée, "elle fait partie d'une région, est liée administrativement et économiquement à d'autres villes et à d'autres régions. Bref, elle fait partie de plus grands ensembles régionaux ou nationaux".⁷

La ville d'aujourd'hui, pour la région qui l'entoure, devient un lieu important de rassemblement de production et de services de toutes sortes.⁸ Autrefois la centralité s'identifiait au centre et l'habitant rural, attiré par la centralité de la ville, y accédait pour négocier certains biens, s'informer des nouveautés ou simplement pour communiquer avec les individus formant le cœur de la ville. Aujourd'hui la problématique a changé, la centralité d'autrefois a cessé de s'identifier au centre. Découvrir les centres urbains ne se fait pas en partant des forces et des faiblesses des centres-villes, mais en retracant les lignes de forces de l'ensemble d'une structure urbaine tout en démontrant leurs articulations. Selon CASTELLS, M. (1981), si le thème de centralité évoque

un tel pouvoir, c'est qu'il est "le résumé condensé d'une structure urbaine et sa sublimation idéologique".⁹

Théoriquement, le centre s'identifie à un espace dans lequel nous retrouvons à la fois des individus de toutes sortes et des institutions hautement spécialisées. Ici nous rejoignons, dans un certain sens, la théorie des places centrales élaborée par LOSH et CHRISTALLER.¹⁰ Le centre est l'endroit où s'exercent les rôles de direction, de coordination et d'influence sur les activités de marché de toute la région métropolitaine. Son emplacement signale le centre symbolique mais pas forcément le centre géographique de la région.¹¹

Du point de vue de la sociologie, le terme de "centre urbain" signifie principalement une entité géographique et un contenu social.¹² Ce contenu se spacialise, ou se fixe, en différents lieux à l'intérieur de la ville. Le centre urbain est un produit et manifeste, par conséquent, les forces sociales en actions de même que la structure de leur dynamisme interne. Cette forme particulière d'occupation du sol est l'expression même de la structure sociale actuelle. A une structure donnée correspondra une manière singulière d'utiliser et de lire l'espace, celui-ci reflète le système hiérarchique complexe de la société.¹³ C'est ainsi qu'il est difficile d'expliquer que des personnes ou des groupes géographiquement très proches les uns des autres s'ignorent complètement. Souvent, à l'échelle de l'individu et des groupes, des barrières sociales, invisibles la plupart du temps (mais parfois si apparentes), forment un écran entre ces groupes et

ces personnes. C'est ainsi que BAIROCH, P. (1982)¹⁴ s'interroge sur l'impact de la taille des villes sur les multiples aspects des conditions de vie urbaine et sur le développement économique et social.

Pour Raymond LEDRUT (1973),¹⁵ l'ordre et le fonctionnement urbain exigent une composition homogène et des relations organiques. Ceci n'exclut aucunement l'hétérogénéité fonctionnelle de certaines parties mais implique un minimum d'homogénéité. Il poursuit en précisant qu'une ville n'est faite ni de maisons ni d'individus mais de quartiers et chaque quartier n'est un quartier que dans la mesure où il est sociologiquement individualisé et personnalisé.¹⁶ Produit de l'histoire, la ville représente les organisations humaines qui ont contribué à la créer, elle se situe dans le temps, se transforme, s'étale, s'atrophie; elle est vivante.¹⁷

BASTIE et DEZERT (1980) renchérissent en disant que "la circulation urbaine est le reflet de la structure de l'espace urbain, c'est elle qui indique où se localisent les pôles, quelles sont les principaux axes et comment les uns et les autres se hiérarchisent".¹⁸

En bref, pour sa région, la ville devient un élément structurant essentiel. BOUCHARD, L.-M. (1973) souligne que:

"la ville est un organisme jouissant d'un arrangement spatial interne complexe qui est souvent l'expression de ses fonctions. Celles-ci peuvent naître de façon spontanée dans une agglomération donnée, mais elles ne se développent qu'au prix de modifications du milieu où elles s'exercent. Ces

modifications, en plus d'être une condition ¹⁹ au rôle régional de la ville, en sont aussi une conséquence".

1.1.2 Eclatement des structures centrales et spécialisation de l'espace urbain

Parallèlement l'espace vécu au centre des villes présente des inconvénients de plus en plus grands: pollution, bruit, difficultés de stationnement, stress, etc.. Alors, apparaît une grande concurrence entre les structures commerciales périphériques et celles dans les centres-villes. Le commerce à la périphérie des centres séduit de plus en plus d'automobilistes et commence à faire ainsi partie de leur espace de vie.

Dans certaines villes ce sont les centres commerciaux à grandes surfaces de ventes qui sont les lieux d'attractions principaux. Les promoteurs de ces centres ont, du reste, prévus des restaurants, des garderies, des cinémas, des lieux de culte, etc., dans le but d'offrir un certain milieu de vie. Souvent, dans la ville d'aujourd'hui, "il se produit un essaimage des polarisations" (BASTIE et DEZERT, 1980),²⁰ ce qui a pour effet de bouleverser la structure commerciale urbaine.

La différenciation de l'espace sociale est étroitement liée à l'organisation et au fonctionnement de la ville. Or, selon CLICHE, P. (1980), cet espace tend de plus en plus à se spécialiser.²¹ A partir du moment où les fonctions urbaines se diversifient, la spécialisation des rôles entraînera "la spécialisation de l'espace" (VICARI, J. (1981)).²²

1.2 L'excentricité de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les éléments d'homogénéité caractérisant la région Saguenay-Lac-Saint-Jean confèrent à ce territoire excentrique un caractère particulier. Sa taille démographique, son aspect géographique et son état de dépendance, par rapport aux grands centres décisionnels, sont autant de paramètres faisant de la région un espace fragile et à la limite, assujetti à ces grands centres.

Localisation périphérique, marginalité économique et situation de dépendance contribuent, selon DUGAS, C. (1983),²³ à faire de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, de même que pour toutes les autres régions périphériques du Québec, un territoire problème bénéficiant de moins d'avantages que leurs "voisins" des grands centres urbains. C'est ce qui fait dire à POLESE, M. (1977)²⁴ que l'économie des régions spécialisées "mono-sectorielles" (ce qui est de plus en plus le cas pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean)²⁵ repose sur des structures plus ou moins fragiles.

1.2.1 Importance de la notion de centre régional

A nos yeux et plus particulièrement pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, la notion de centre régional prend une dimension très importante. La ville pôle, qui n'était jadis qu'un "simple" lieu de rencontre où individus et groupes se côtoyaient dans un climat plus ou moins favorable à la communication et à l'échange, se transforme. Elle

gonflement de la fonction commerciale, la spécialisation de certains services, l'amélioration des axes routiers principaux, l'étalement périphérique de la fonction résidentielle, etc., en sont des indices révélateurs.

Cependant, le développement des grandes métropoles a entraîné avec lui des effets pervers considérables. Ces effets sont surtout perceptibles dans les centres-villes traditionnels, là où la compacité des fonctions urbaines est si grande que les résidents de cette zone sont souvent abandonnés à des conditions de vie médiocres. C'est ainsi que la spatialisation des fonctions (de commerce, de services, communautaires, résidentielles, etc.) à l'intérieur de la ville a fait en sorte de marginaliser certains secteurs (en occurrence les centres-villes) par rapport à d'autres. Cette mise en marge héritée à la fois par la concentration (grande ville), de l'étalement périurbain (spécialisation) et des règlements municipaux (zonage), se retrouve également à l'intérieur de la conurbation Chicoutimi/Jonquière et de façon plus particulière à Chicoutimi. C'est d'ailleurs cette dernière que nous étudierons tout particulièrement et qui fera le sujet de notre recherche.

L'existence même d'associations de toutes sortes dans les centres-villes témoignent d'un malaise planant sur ces secteurs. Ce malaise est causé, en partie, par l'apparition des centres commerciaux en périphérie qui semblent eux-mêmes la conséquence d'un phénomène plus complexe et plus vaste, celui de la sururbanisation.

Dans les grandes villes du Québec, de même que dans certaines villes moins populeuses, nous sommes en mesure de remarquer de plus en plus la perte du rôle proprement commercial du centre. Celui-ci se spécialise et ceci semble découler principalement de l'étalement urbain, de l'augmentation de la mobilité des citadins et de la consommation de masse.

La fonction commerciale du centre se réduit au maintien de quelques grands magasins généralement destinés à une population "**captive**" à plusieurs égards et à l'autre extrémité de l'échelle sociale, à la localisation de boutiques spécialisées dans la vente de produits s'adressant à une clientèle pour qui le centre-ville n'est qu'un lieu de passage.

La première partie de la recherche consistera à démontrer et à mesurer les forces et les faiblesses des deux principales villes de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, soient Chicoutimi et Jonquière, afin d'identifier le principale pôle de développement de la région. Ainsi nous serons en mesure de mieux cerner la notion de "**centralité**" régionale comme bien d'articulation des lignes de forces de l'ensemble de la structure urbaine du Haut-Saguenay.

NOTES ET REFERENCES

- 1- La définition de l'espace urbain est liée à celle des types d'occupation et d'utilisation du sol, donc des activités et fonctions urbaines qui, par définition, sont non agricole.
- 2- De ce point de vue, "même si la superficie occupée par l'espace urbain est encore relativement modeste dans les pays hautement industrialisés, elle n'en est pas moins en progression constante; surtout l'influence urbaine s'exerce sur un vaste territoire rural, où la consommation d'espace par habitant croît au moins deux fois plus vite que dans les villes. L'influence urbaine sur la région environnante est devenue d'autant plus forte que la ville a un pouvoir directionnel, émetteur et récepteur de flux de tous ordres: flux financiers, flux de transport, flux intellectuels, flux de télécommunication et de télégestion. Elle lui impose ses idées et ses goûts, ses méthodes de gestion et son pouvoir économique". BASTIE, J. et DEZERT, B., L'espace urbain, Paris, Masson, 1980, p. 257.
- 3- BEAUJEU-GARNIER, J., Géographie urbaine, Paris, Armand Colin, 1980, p. 14
- 4- A cet effet, Barbara WARD écrivait "que la ville semble avoir été, non pas conçue en fonction de l'homme, mais plutôt façonnée tant bien que mal à coup de gigantesques marteaux-pilons: la technologie et la puissance, la poussée irrésistible de l'intérêt national, la recherche exclusive du profit". WARD, B., L'habitat de l'homme, Montréal, Editions la Presse, 1976, p. 38
- 5- CHOMBART DE LAUWE, R.-H., La fin des villes, mythe ou réalité, Calmann-Lévy, 1982, 246 p.
- 6- Voir à cet effet le livre de HUET, A., PERON, R. et SAUVAGE, A., Urbanisation capitaliste et pouvoir local, Paris, J.-P. Delarge, 1977, 259 p.

- 7- LABORIT, H., L'homme et la ville, Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion, 1971, p. 22.
- 8- A ce propos, Jean LABASSE explique cette problématique particulière en ces termes. "La ville est fondamentalement un noeud, un carrefour, dont la disposition est ordonnée à un site privilégié ou à un point singulier. En fait cette notion est ambivalente: la ville est pour la région qui l'entoure un foyer de rassemblement de productions et de services et elle-même obéit aux impulsions qui lui viennent des organismes qui commandent sa vie collective, matérielle et spirituelle". LABASSE, J., Centralité et centre urbain, INRS-Urbanisation, slnd. pp. 125-126.
- 9- CASTELLS, M., La question urbaine, Paris, Maspero, 1973, p. 294.
- 10- FUNCK, R. and PARR, J.B., The analysis of regional structure: essays in honour of August LOSH, Funck, R. Parr, J.B. eds, London, 1978, 168 p.
- 11- Selon Manuel CASTELLS, "Le centre urbain n'a rien à voir avec la centralité géographique dans une aire urbaine, et que cette position centrale, quand elle existe, est le résultat d'un processus fonctionnel". Ibid p. 59.
- 12- Nous entendons principalement par contenu social l'aspect humain de la ville, c'est-à-dire, les habitants et leurs rapports sociaux.
- 13- LOJKINE, J., Le marxisme, l'état et la question urbaine, Paris, PUF, 1977, 362 p.
- 14- BAIROCH, P., Taille des villes, conditions de vie et développement économique, Paris, Édition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1982, 421 p.

- 15- LEDRUT, R., Les images de la ville, Paris, Ouvrage publié avec le concours de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, Editions Anthropos, 1973, 388 p.
- 16- Raymond LEDRUT est beaucoup plus explicite à ce propos dans: LEDRUT, R., L'espace social de la ville: problème de sociologie appliquée à l'aménagement urbain, Paris, Editions Anthropos, 1968, 371 p.
- 17- BERTRAND, M.J., Pratique de la ville, Paris, Masson, Collection Géographique, 1978. 210 p.
- 18- BASTIE, J. et DEZERT, B., L'espace urbain, Paris, Masson, 1980, p. 139.
- 19- BOUCHARD, L-M., Les villes du Saguenay, étude géographique, Chicoutimi, Léméac et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, p. 27.
- 20- BASTIE, J. et DEZERT, B., op cit. p. 275.
- 21- Selon Pierre CLICHE, "L'espace urbain tend à être de plus en plus spécialisé, cette spécialisation s'opérant suivant deux logiques complémentaires: la logique fonctionnelle et la logique résidentielle. La première est celle à partir de laquelle se localisent les équipements nécessaires à la vie professionnelle et extra-professionnelle. La deuxième est celle qui gouverne la localisation des populations". CLICHE, P., Espace sociale et mobilité résidentielle, Paris, PUF, 1980, p. 183.
- 22- Ici, "la cause est conséquence et vice versa: la spécialisation des espaces, corollaire de la spécialisation des rôles, n'a pu se faire et se développer qu'avec la création d'un réseau". VICARI, J., Agir sur la ville: essai d'écologie urbaine, Paris, Editions du Moniteur, 1981, p. 114.

- 23- DUGAS, C., Les régions périphériques, Défi au développement, Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1983. 253 p.
- 24- POLESE, M., Le commerce et la distribution au Québec: le tissu urbain québécois, Montréal, étude préparée par Mario Polèse, avec la collaboration de Charles Hamel, Michel Senelet et Jean-Jacques Althemeyer, INRS-Urbanisation. 1977, 52 p.
- 25^e- La perte de nos avantages comparés contribuera, pour les années futures, à "mono-sectorialiser" de plus en plus notre économie dans celui de l'aluminium.

CHAPITRE 2

CHAPITRE II

CENTRALITE REGIONALE ET RAPPORT DE FORCE

2.1 Nécessité de la démonstration

Cette mise au point concernant la "centralité" régionale s'avère des plus importantes dans la mesure où nous tenterons de démontrer ultérieurement que la position de ville centrale commande une composition urbaine différente des autres villes de la région. Nous verrons, dans les chapitres subséquents, comment la ville pôle tente de conserver ou de refléter une image prospère et génératrice de progrès autour d'elle.

2.2 Enoncé du problème

Tout au long de l'investigation et dans la mesure où elle nous permettra concrètement de faire le point sur la notion de centralité appliquée à la région telle que définie par CASTELLS, nous tenterons de démontrer **les forces et les faiblesses** des deux principales villes de la région Saguenay-Lac-St-Jean et ce, dans le but d'identifier le pôle majeur de développement régional.

La limitation volontaire aux villes de Chicoutimi et Jonquière se justifie par l'importance qu'elles prennent au niveau régional.¹

C'est ainsi que nous traiterons pour les deux villes, des huit

(8) principaux indicateurs suivants: la population, le commerce, l'éducation, les services de santé, les services récréatifs et culturels, les services financiers et pour terminer, le secteur manufacturier. Nous traiterons de ces indicateurs comme autant de facteurs servant à définir le sens des lignes de forces convergeantes.

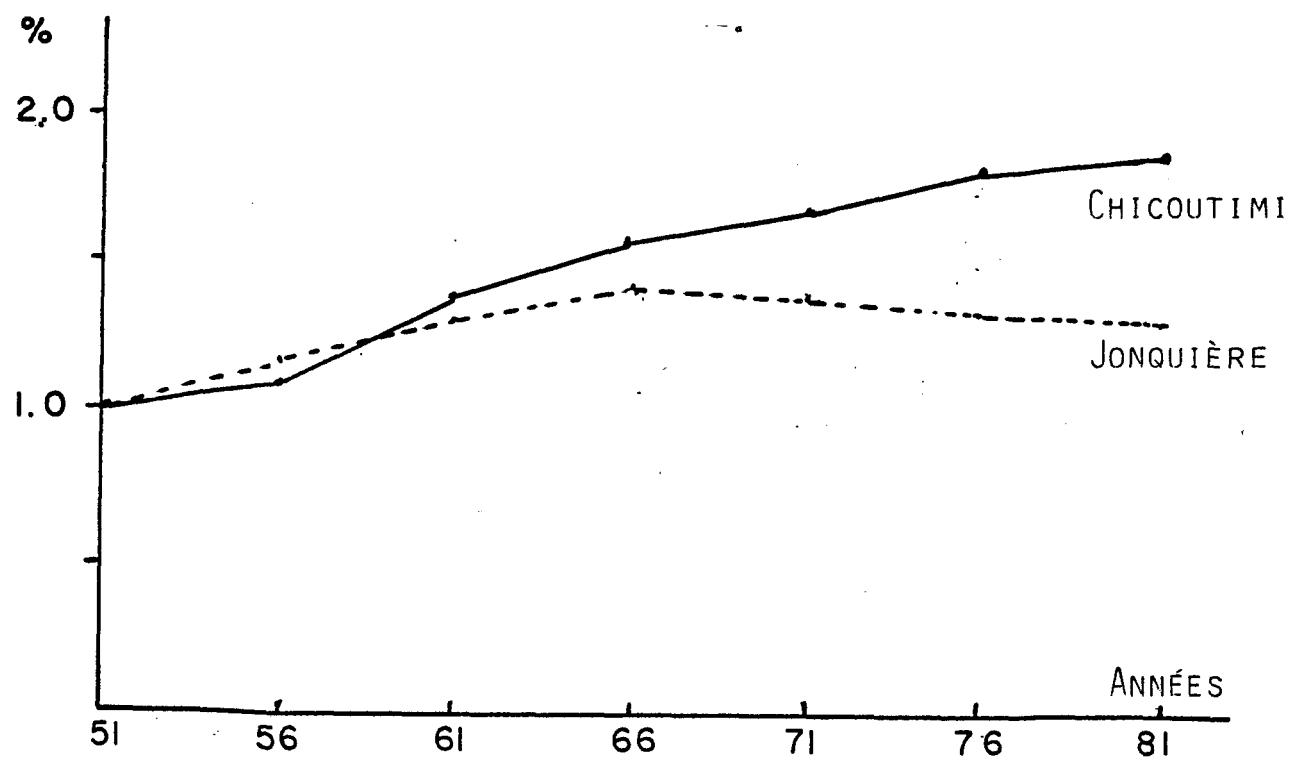
2.3 Principaux paramètres

Le choix des huit (8) paramètres ci-haut mentionnés nous semble suffisant pour faire le portrait des deux principales villes (Chicoutimi et Jonquière) et du même coup démontrer l'importance ou la place que chacun d'eux prend dans l'armature urbaine.

2.3.1 La population

L'évolution de la masse démographique des deux principales villes de la région a été sensiblement la même jusqu'en 1971, année où la ville de Jonquière a cessé d'augmenter en terme démographique. En effet, le facteur de croissance pour la ville de Chicoutimi n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre un taux de 1,73% en 1981. La ville de Jonquière, contrairement à sa voisine, a vu ce taux diminuer, passant ainsi de 1,41% en 1966 à 1,35% en 1981.(voir graphique I)

Quand au tableau I, il nous permet d'observer d'une part l'accroissement démographique de Chicoutimi et d'autre part, la diminution graduelle de la population de Jonquière.



GRAPHIQUE I FACTEUR DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE POUR LES VILLES
DE CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE DE 1951 À 1981

TABLEAU I - ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE POUR LES VILLES DE CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE DE 1951 À 1981

	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981
CHICOUTIMI *	34,696	39,998	50,111	52,658	55,493	57,737	60,054
FACT. DE CROISSANCE	(1,0)	(1,15)	(1,44)	(1,52)	(1,60)	(1,66)	(1,73)
JONQUIÈRE **	44,684	55,668	61,676	63,141	62,193	60,691	60 354
FACT. DE CROISSANCE	(1,0)	(1,25)	(1,38)	(1,41)	(1,39)	(1,36)	(1,35)

* LA MUNICIPALITÉ DE CHICOUTIMI REPRÉSENTE LA FUSION DE CHICOUTIMI, DE CHICOUTIMI-NORD ET DE RIVIÈRE DU MOULIN.

** LA MUNICIPALITÉ DE JONQUIÈRE REPRÉSENTE LA FUSION DES ANCIENNES VILLES DE JONQUIÈRE, KÉNOGAMI ET ARVIDA (JAK)

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE 1951 À 1981

2.3.2 Le secteur industriel et commercial

Contrairement à sa voisine, Chicoutimi se veut davantage une ville de services qu'une ville industrielle.

Le tableau II nous démontre clairement que la ville de Chicoutimi se caractérise principalement par la dominance de son secteur tertiaire, comptant à lui seul 1 285 entreprises ou 69,5% de tout l'inventaire commercial et industriel de la ville. Pour ce qui a trait aux commerces de gros et détail, ils détiennent une place non moins importante avec quelques 632 établissements (34,16%) employant au total 9 640 travailleurs. Le principal générateur d'emploi se retrouve au niveau des services communautaires à l'entreprise et aux personnes (v.g. sous-traitance) avec 380 établissements et quelques 21 980 employés représentant 20,54% de l'inventaire commercial de la ville de Chicoutimi.

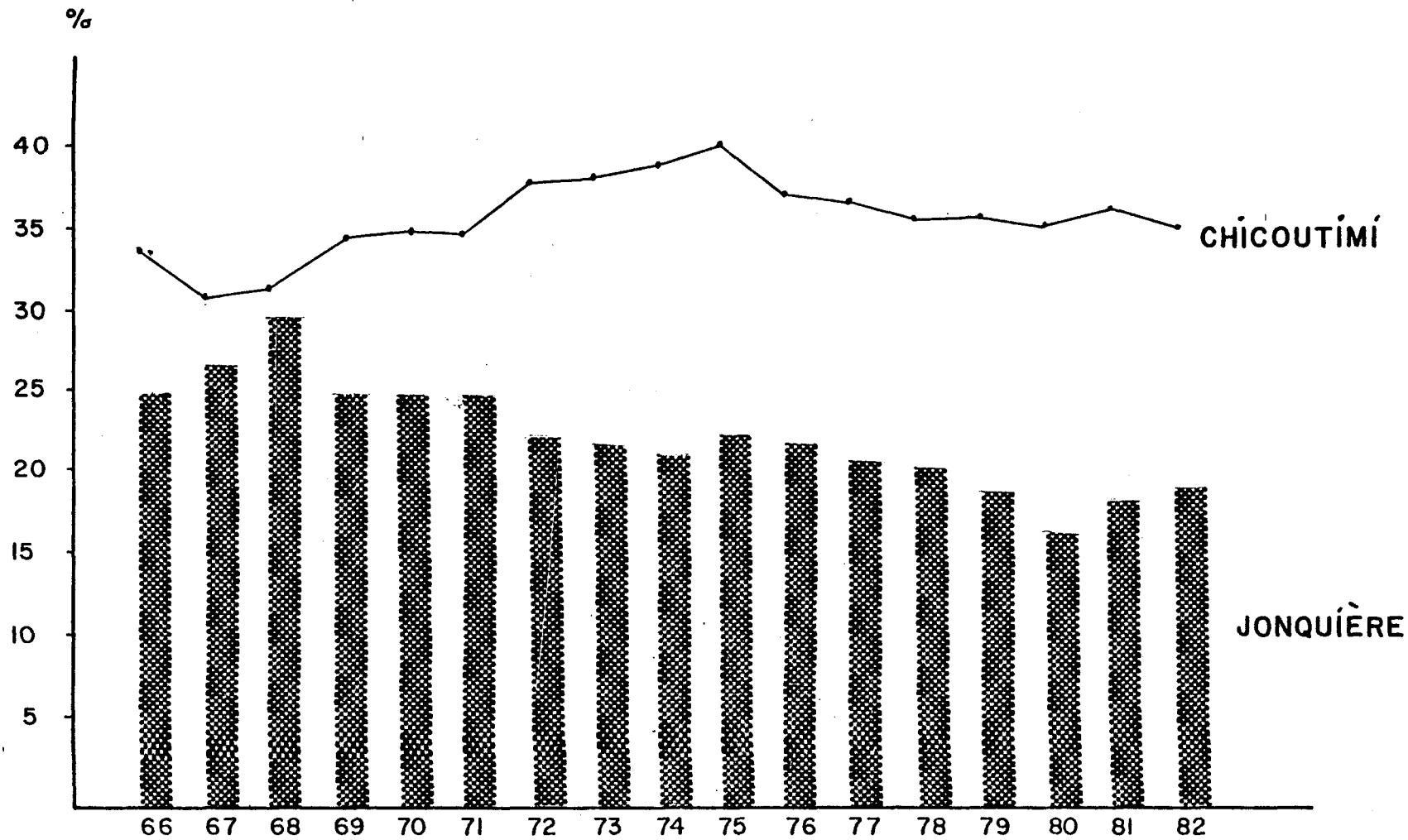
Avec l'avènement des centres commerciaux périphériques sur le boulevard Talbot, Chicoutimi a su conserver le premier rang régional au niveau commercial. (voir graphique 2)

C'est ainsi que Chicoutimi accaparait, entre 1981 et 1982, un peu plus de 36% des ventes au détail taxées de toute la région comparé à 19% pour la ville de Jonquière. La ville de Chicoutimi possédait en 1981-1982 près de 24% des établissements commerciaux de la région comparé à 15,5% pour Jonquière.

TABLEAU II - INVENTAIRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL POUR LA
VILLE DE CHICOUTIMI, 1981

SECTEURS DE PRODUCTION DE BIENS	NOMBRE D'ENTREPRISES	%
AGRICULTURE	83	
FORESTERIE	40	
PÊCHE	0	
MINES	2	
SECTEUR MANUFACTURIER	140	7,57
CONSTRUCTION	300	16,22
SERVICES PUBLICS		
SECTEURS DE PRODUCTION DE SERVICES		
TRANSPORT ET COMMUNICATION	70	3,78
COMMERCE DE GROS ET DÉTAIL	632	34,16
FINANCE, ASSURANCE ET IMMOBILIER	133	7,19
SERVICES COMMUNAUTAIRES À L'ENTREPRISE ET AUX PERSONNES	380	20,54
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉPENSES	70	3,78
TOTAL (ENSEMBLE DES SECTEURS)	1 850	100,0

SOURCE: VILLE DE CHICOUTIMI, DIRECTION SERVICES ÉCONOMIQUES,
DISTRIBUTION SAGUENAY LAC-ST-JEAN, 1983.



GRAPHIQUE 2 PROPORTION DES VENTES AU DÉTAIL TAXÉES DE LA RÉGION DÉTENUES PAR LES MUNICIPALITÉS PÔLES DE CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE DE 1966 À 1982

Source: Ville de Chicoutimi, La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, document d'information, mai 84

Pour sa part, la ville de Jonquière compte 56 commerces ayant comme activité principale la revente de marchandises à des détaillants, des commerçants, des industriels, des institutions ou à des professionnels. Ces commerces de gros constituent 5% de l'inventaire industriel et commercial de la ville.

Quelques 457 commerces (40%) sont classifiés "commerces de détail" et finalement 615 établissements (55%) fournissent des services d'ordre commercial, socio-culturel, personnel, médical, financier, éducationnel, de divertissement et d'administration publique. Ils sont ainsi classifiés "commerces de services".

Ainsi donc, la comparaison entre les secteurs commerciaux et industriels des deux villes nous laisse voir une dominance de la part de Chicoutimi en ce qui concerne les services offerts aux entreprises et aux personnes. En effet, Chicoutimi compte un total de 1 285 entreprises de production de services contre 615 pour la ville de Jonquière (soit plus du double). Cette situation place Chicoutimi au premier rang pour ce secteur de l'activité économique.

Dans un document publié par la Société de Développement Economique de Jonquière², il appert qu'un des principaux problèmes que cette ville doit combattre est la forte attraction de sa population vers Chicoutimi. Cette attraction origine, en partie, de la création des centres commerciaux de Chicoutimi et surtout de Place du Royaume considéré comme le

TABLEAU III - INVENTAIRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL POUR LA VILLE DE JONQUIÈRE, 1982 *

CATÉGORIES DE COMMERCE	NOMBRE	%
GROS	56	5
DÉTAIL	457	40
SERVICE	615	55
TOTAL	1,128	100

* INCLUANT BÉGIN, ST-AMBROISE, LAROUCHE ET LAC KÉNOGAMI.

SOURCE: VILLE DE JONQUIÈRE, STATISTIQUES SUR L'ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DE JONQUIÈRE ET DES ENVIRONS,
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE JONQUIÈRE INC., 1983

plus grand centre commercial de la région; (165 unités commerciales desservies par un réseau routier adéquat).

Selon BOUCHARD L-M. (1981)³ la ville de Jonquière se suffit à elle-même et ceci découle du fait que ce secteur de l'économie regroupe des établissements ayant besoin de peu de clientèle pour fonctionner et peuvent donc être localisés dans des villes moins importantes.

Contrairement à Jonquière, Chicoutimi se voit pourvue d'établissements ayant un large rayonnement et leurs présences dans la ville révèlent l'influence de ceux-ci sur le reste du territoire. Il apparaît également que la conurbation du Haut-Saguenay "est dépendante de Chicoutimi en ce domaine".⁴

2.3.3 Facilité d'éducation

En matière d'infrastructure éducationnelle la ville de Chicoutimi se voit mieux pourvue que sa voisine Jonquière. Le seul fait de posséder l'institution universitaire place la ville de Chicoutimi au centre du système éducationnel de la région. La forte attraction qu'exerce l'université sur l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean fait de la ville un important pôle en cette matière.

La ville de Jonquière peut compter, en plus du nombre d'établissements officialisés dans le tableau IV, sur l'enseignement diffusé

TABLEAU IV - FACILITÉS D'ÉDUCATION POUR CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE

NIVEAUX	CHICOUTIMI		JONQUIÈRE	
	NOMBRE D'ÉTABLISSE.	INSCRIPTIONS	NOMBRE D'ÉTABLISSE.	INSCRIPTIONS
PRIMAIRE	26	5,962	21	2,282
SECONDAIRES	6	6,541	7	5,850
COLLÉGIAL	1	2,914	1	3,755
UNIVERSITAIRE	1	5,850	-	-
TOTAL	34	21,267	29	11,887

SOURCE: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INVENTAIRE INDUSTRIEL, MICT, DIRECTION DE
L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE, 1983

par le Centre Linguistique de Jonquièrre. La ville de Chicoutimi, de son côté, peut compter sur l'enseignement diffusé par le Conservatoire de Musique de même que par celui du Centre Québécois de Formation Aéronautique (CQFA) du Collège de Chicoutimi (Saint-Honoré).

L'enseignement diffusé par les deux collèges se rapproche par leurs options générales, cependant le Collège de Jonquièrre semble se spécialiser beaucoup plus dans le domaine de la technologie; d'où une certaine complémentarité avec celui de Chicoutimi.

La fréquentation (nombre d'inscriptions) à ces deux établissements nous démontre clairement la supériorité de Chicoutimi en ce domaine, et ce, même si la masse démographique jonquièroise est plus importante.

Ces constatations nous permettent donc de situer la ville de Chicoutimi comme ayant un leadership sur le plan de l'éducation tant au niveau quantitatif qu'au niveau de son champ de rayonnement.

2.3.4 Les services de santé

Il appert que la municipalité de Chicoutimi soit mieux avantageée, par rapport à la ville de Jonquièrre, en ce qui a trait à l'offre de services de santé et de ses activités s'y rattachant. (voir tableau V)

Il est bien entendu que nous parlons ici de la force attractive

TABLEAU V - SERVICES DE SANTÉ POUR LES VILLES DE CHICOUTIMI ET DE JONQUIÈRE

	CHICOUTIMI	JONQUIÈRE
SERVICES		
HÔPITAL (AUX)	2 (601 LITS)	I* (300 LITS)
CLINIQUES MÉDICALES ET CLSC	26	5
NOMBRE DE MÉDECINS	131	46
RÉSIDENCES ET CENTRES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES	3	3
NOMBRE DE DENTISTES	25	23

* L'HÔPITAL D'ARVIDA SE CARACTÉRISE SURTOUT COMME ÉTANT UN LIEU DE REPOS
ET DE CONVALESCENCE.

SOURCE: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INVENTAIRE INDUSTRIEL, MICT, DIRECTION DE
L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE, 1983

et du nombre d'établissements de santé et non de la qualité des soins offerts à la population.

Le rayonnement des services de santé de la ville de Chicoutimi s'étend bien au-delà du périmètre urbain. Son hôpital "régional" dessert les territoires de la Côte Nord de même que ceux de Chibougamau-Chapais. Le CLSC Saguenay-Nord couvre à lui seul toute la rive sud du Saguenay, de Saint-David de Falardeau jusqu'à Sainte-Rose-du-Nord.

La capacité, en terme de nombre de lits et de places, des établissements locaux des services de santé de la ville de Chicoutimi offrent 29% de tout le potentiel régional en lits, 20% et 52% des places respectivement des centres d'accueil, d'hébergement et de réadaptation.

La ville de Chicoutimi apparaît être le principal centre de services de santé pour toute la région Saguenay Lac-Saint-Jean et parfois bien au-delà.

Quant aux infrastructures de santé de la ville de Jonquière, elles semblent répondre à la demande du milieu.

2.3.5 Les services récréatifs et culturels

Nous retrouvons un plus grand nombre de services récréatifs et culturels à Chicoutimi (93) qu'à Jonquière (78). (tableau VI)

TABLEAU VI - INFRASTRUCTURE DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS DES VILLES DE CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE, 1983

SERVICES	CHICOUTIMI	JONQUIÈRE
PISCINES (INTÉRIEURES, EXTÉRIEURES)	13	10
PATINOIRES (INTÉRIEURES, EXTÉRIEURES)	21	25
CINÉMAS ET CINÉ-PARCS	8	2
COURTS DE TENNIS (INT. ET EXT.)	22	24
CENTRES DE SKI ALPIN	-	2
CENTRES DE SKI DE FOND	2	1
TERRAINS DE GOLF (POUR L'AGLOMÉRATION)	4	1
CENTRES SPORTIFS	6	1
TERRAINS DE JEUX	17	12
TOTAL	93	78

SOURCE: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INVENTAIRE INDUSTRIEL, MICT, DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE, 1983.

De plus, la ville de Chicoutimi compte l'Auditorium Dufour, le Musée du Saguenay, une roulathèque et un centre de racketball. De même que Jonquière peut compter sur la présence du Centre culturel, le Centre national d'exposition, la salle François Brassard, (salle de spectacle) la Galerie Le Collectionneur et également un centre de racketball.

En définitive, la ville de Chicoutimi est très bien pourvue d'équipements récréatifs et culturels mais la ville de Jonquière est en voie de devenir un pôle des plus importants en cette matière.

2.3.6 Les services financiers et professionnels

Selon une étude réalisée par l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) en 1975, il ressort que près de 30% des services financiers au Saguenay-Lac-St-Jean se localisent à Chicoutimi et il semble que cette situation n'a guère changé aujourd'hui⁶.

Le tableau VII nous montre les détails explicatifs du nombre de services financiers retrouvés dans les deux villes.

Nous complèterons ce tableau en disant que la ville de Chicoutimi compte la Caisse de Financement Desjardins et la Caisse d'Etablissement du Saguenay-Lac-St-Jean. La ville de Jonquière, d'autre part, compte la Caisse d'Economie du groupe Alcan et la Caisse d'Economie Jonképri.

TABLEAU VII - SERVICES FINANCIERS RÉPARTIS DANS LES DEUX VILLES DE CHICOUTIMI ET DE JONQUIÈRE

SERVICES	CHICOUTIMI	JONQUIÈRE
BANQUES (NOMBRE DE BANQUES À CHARTE)	8	5
SUCCURSALES BANQUAIRES	17	10
SUCCURSALES DE CAISSES POPULAIRES	8	9
COMPAGNIE DE FIDUCIE	3 *	-
SUCCURSALES DE COMPAGNIES DE FIDUCIE	3 *	-
AUTRES ORGANISMES DE CRÉDIT	-	3 **
TOTAL	39	27

* CES DONNÉES PROVIENNENT DE LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU SAGUENAY INC. 1982

** CES DONNÉES PROVIENNENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE JONQUIÈRE INC. 1982.

SOURCE: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INVENTAIRE INDUSTRIEL, MICT, DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE, 1983

N'apparaissant pas sur le tableau mais très bien représentées à Chicoutimi, les assurances totalisent cinquante-quatre (54) bureaux de courtages ou filiales de compagnies et les services immobiliers en compte une vingtaine. Faisant également bonne figure, les services professionnels représentent des effectifs de vingt (20) bureaux de notaires, vingt (20) bureaux de comptables, quatorze (14) bureaux d'avocats, neuf (9) bureaux spécialisés dans la publicité, neuf (9) bureaux d'études et services scientifiques (génie-conseil), huit (8) bureaux de conseils en gestion et en organisation, six (6) bureaux d'architectes et finalement quatre (4) bureaux de services informatiques.

En 1975, la municipalité de Chicoutimi concentrerait à elle seule 50% des bureaux de tout l'ensemble régional. Cette situation permettait d'identifier "la ville comme étant le pôle majeur de développement et le point névralgique des transactions régionales."⁷

2.3.7 Le secteur manufacturier (voir tableau VIII)

Avec un bassin de 10 709 travailleurs actifs et la présence de deux grandes industries, la ville de Jonquières apparaît beaucoup plus comme étant une ville industrielle qu'une ville de services. Selon un document préparé par la ville de Jonquières, les compagnies Alcan et Price constituent "l'épine dorsale du contexte économique de la ville et même de la région"⁸. En employant plus de 10 000 travailleurs ces entreprises drainent 76% de tous les emplois reliés au secteur manufacturier de la ville de Jonquières.

TABLEAU VII - PRINCIPALES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES POUR CHICOUTIMI ET JONQUIÈRE, 1983

CHICOUTIMI		JONQUIÈRE	
ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYÉS	ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
HUACHE SANS PAREIL	250	S.E.C.A.L.	6,900
MAISON DE LA PRESSE INC.	139	PAPETERIE KÉNOGAMIE	1,204
LIQUEURS SAGUENAY INC.	120	PRICE CARTON, JONQUIÈRE	372
INTER-CITÉ CONSTRUCTION	120	HSINE SAGUENAY	165
CONSOLIDATED BATHURST	90	DOMICILEX INC.	70
INDUSTRIES COUTURE LTÉE	72	BOULANGERIE RAYON SOLEIL	65
FONDERIE SAGUENAY LTÉE	70	HSINE LAPointe	60
ABITIBI PRICE (SCIERIE)	69	CCS (LAITERIE LAMONTAGNE)	60
INOIN CARBIDE	82	LE RÉVEIL À JONQUIÈRE	52
BREVAGES LEMIEUX LTÉE	52	GESTION GERFILS LTÉE	40
BERTRAND CROFT INC.	43	POLY MÉCANIQUE INC.	35
PRODUITS 4 ÉTOILES	42	PIC CONSTRUCTION LTÉE	25
LAITERIE CHICOUTIMI	42	RÉTONNIÈRE D'ARVIDA INC.	25
ATELIER BENOÎT ALLARD INC.	41	REMISES SAGUENAY ENR.	22
NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES	136	NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES	94
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	2,070	NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	10,709
AUTRES EMPLOYEURS IMPORTANTS		AUTRES EMPLOYEURS IMPORTANTS	
HÔPITAL DE CHICOUTIMI	2,500	CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE	964
COMM. SCOLAIRE DE CHICOUTIMI	900	COLLÈGE DE JONQUIÈRE	681
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHIC.	700	VILLE DE JONQUIÈRE	536
CEGEP DE CHICOUTIMI	500	COMM. SCOL. RÉG. LAPointe	500
SIMPSONS SEARS	480	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	387
BELL CANADA	405	COMM. SCOL. DE JONQ.	251
VILLE DE CHICOUTIMI	340		

SOURCE: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INVENTAIRE INDUSTRIEL, MICT, DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE, 1983.

Il est intéressant de noter qu'entre 1982 et 1983, le secteur industriel de la ville de Jonquière a perdu 6% de ses emplois; ceci attribuable à la grande entreprise qui, depuis un certain nombre d'années, n'a pas augmenté le nombre de ses employés et qu'elle cherche à le diminuer en ne remplaçant pas les travailleurs qui ont pris leur retraite.⁹

Pour sa part l'industrie manufacturière de Chicoutimi compte 136 entreprises générant plus de 2 000 emplois. Ce secteur de l'économie chicoutimienne a été marqué, depuis les dernières années, par la fermeture complète ou temporaire de plusieurs établissements. De même, l'industrie du bois, celle de la fabrication de produits métalliques et d'imprimerie et celle de l'édition et des activités connexes ont dû effectuer plusieurs mises à pied suite à la diminution considérable de la demande.¹⁰ Respectivement dans ces mêmes secteurs et dans celui de l'alimentation et boisson, un nombre impressionnant de ces entreprises se sont vus obligées de fermer leurs portes étant dans l'impossibilité de résister aux problèmes qu'ont occasionnés la récession économique du début des années 1980.

En terminant, signalons que Chicoutimi possède un plus grand nombre d'industries manufacturières que Jonquière (136 contre 94) mais que cette dernière apparaît comme étant le point de mire régional compte tenu de la présence de la grande industrie. Il ne faut pas négliger le fait que Chicoutimi possèdera bientôt la grande industrie (Aluminerie Alcan à Chicoutimi) et que de cette présence il est réaliste d'espérer l'apparition d'entreprises de sous-traitance¹¹ qui graviteront autour de l'aluminerie et

contribueront à l'expansion du parc industriel de la ville située à proximité des grands axes routiers. La venue d'Alcan à Chicoutimi viendra équilibrer l'industrie manufacturière régionale et donner à la ville de Chicoutimi un rôle majeur en ce domaine.

En conclusion, presque tous les paramètres que nous venons de démontrer semblent unanimes à déterminer la ville de Chicoutimi comme étant le principal pôle de développement et d'influence de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.¹² Cette position vient consolider le rôle de capitale régionale que joue la ville depuis nombre d'années. Pour faire suite à cette partie, nous spatialiserons certaines fonctions urbaines de la ville de Chicoutimi afin d'être en mesure de repérer les zones d'activités les plus importantes et les plus influentes au niveau local et régional.

NOTES ET REFERENCES

- 1- Quand nous parlons de l'importance hiérarchique de ces deux villes, nous faisons principalement référence à la thèse de L.M. BOUCHARD qui nous démontre clairement que les villes de Chicoutimi et Jonquière (particulièrement Chicoutimi) exercent une attraction commerciale énorme sur la population du Lac-St-Jean. A cet effet, 90,3% des achats faits par les gens du Lac-St-Jean qui magasinent au Saguenay sont faits à Chicoutimi contre seulement 9,7% pour l'ensemble J.A.K. (Jonquière-Arvida-Kénogami). "On le voit, Chicoutimi éclipse presque totalement ses voisines sous cet aspect; elle attire dans ces établissements à peu près tous les clients venant du Lac-St-Jean et laisse à peine 10% du marché aux autres villes." BOUCHARD, L-M. Les villes du Saguenay, étude géographique, Léméac et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, p. 204.
- 2- Ville de Jonquière, Statistiques sur l'aspect socio-économique et commercial de Jonquière et des environs, Société de Développement de Jonquière Inc., 16 p.
- 3- BOUCHARD, L-M. L'utilisation du sol, conurbation 1975, In Les Laboratoires de Géographie de L'UQAC., Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaëtan Morin éd., 1981, Planche D-7.
- 4- BOUCHARD, L-M. Les villes du Saguenay, étude géographique, Léméac et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, p. 118.
- 5- Ville de Chicoutimi, Le Chicoutimi économique 83, Rapport des consultations sectorielles, 1983. (Document préparé pour la tenue du Sommet économique de 1983)
- 6- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 117

- 7- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 113.
- 8- Ville de Jonquière, Bref aperçu du contexte économique jonquiérois, Jonquière, Société de Développement Economique de Jonquière, 1983, p.3.
- 9- Ville de Jonquière, op. cit. p.3.
- 10- Ville de Chicoutimi, Le Chicoutimi économique 83, Chicoutimi, Rapport des consultations sectorielles, Mai 1983, 264 p.
- 11- Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'avoir des informations chiffrées concernant l'implantation éventuelle d'industries de sous-traitance reliées à la venue de la compagnie Alcan à Chicoutimi. Cependant, rien ne prouve que la venue d'une multinationale ou d'une compagnie importante entraînera automatiquement la création d'un réseau satellite d'industries de sous-traitance.
- 12- Ici, il est important de retenir que beaucoup de ressources de la ville proviennent de la région qui l'entoure, d'où le rôle régional de la ville.

CHAPITRE 3

CHAPITRE III

CHICOUTIMI VILLE CENTRALE DE LA REGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

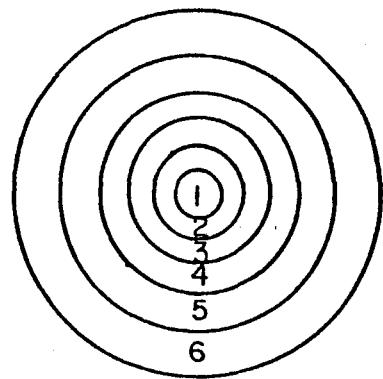
Avant d'aborder la distribution spatiale des différentes fonctions urbaines¹ réparties dans la ville, il serait intéressant de démontrer la forme ou le modèle que peut prendre un zonage urbain.

"Si on découpe les espaces urbains en secteurs suffisamment petits nous pouvons en arriver à tracer à l'intérieur d'une ville une véritable mosaïque dont chaque fragment correspondra à une unité presque homogène".²

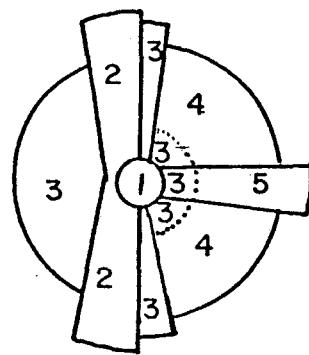
Beaucoup de modèles ont été développés pour tenter d'introduire un certain ordre spatial dans la ville, nous en proposerons trois (3) principaux. Il y a eu d'abord le modèle de BURGESS (1923) caractérisé par des zones concentriques (modèle A), il y a eu celui de HOYT (1939) divisé par secteurs (modèle B) et finalement celui de HARRIS et ULLMAN (1945) hiérarchisé par des noyaux multiples (modèle C). (figure I)

Les chiffres dans les divisions correspondent respectivement à:

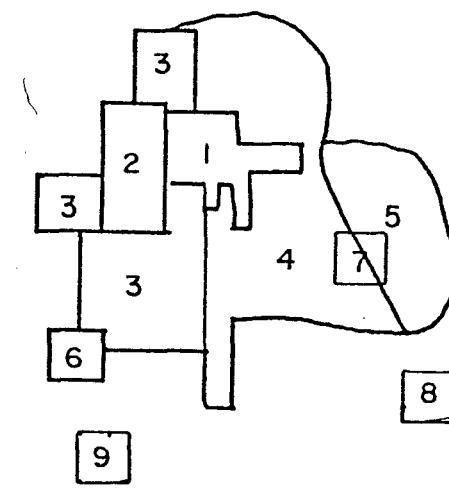
1: centre-ville; 2: petites industries; 3: résidences populaires; 4: résidences moyennes; 5: résidences bourgeoises; 6: industries lourdes; 7: zone d'affaires secondaires; 8: résidences sururbaines; 9: industries sururbaines; 10: zone de migration.⁴



A



B



C

FIGURE I TENTATIVES DE MODÈLES THÉORIQUES DISCRITIFS

Source: BEAUJEU-GARNIER, J., Géographie urbaine, Paris, Armand Colin, 1980.

Le modèle de BURGESS (zones concentriques) a été développé afin d'étudier la ville de Chicago, cet auteur croyait pouvoir décrire une série de zones concentriques qui correspondraient chacune à un type particulier d'utilisation du sol. Le modèle de HOYT (par secteurs) démontre que l'évolution urbaine tente de se faire par "glissement radial du centre vers la périphérie". Finalement le modèle développé par HARRIS et ULLMAN (par noyaux multiples) devient plus représentatif dès que la ville dépasse une certaine taille.

Tous les modèles descriptifs peuvent être critiqués, mais chacun d'entre eux renferme une part d'exactitude que nous pouvons retrouver à l'occasion.

3.1 L'utilisation du sol à Chicoutimi

Le plan directeur d'urbanisme de la ville est directement lié à la répartition spatiale des fonctions urbaines. Dès l'adoption en 1979 de la loi 125, loi sur l'aménagement du territoire et sur l'urbanisme, le plan directeur devenait un instrument de règlementation de première nécessité pour la municipalité. Aujourd'hui, toute modification ou projet de développement devront être conformes aux affectations dominantes proposées par le plan directeur d'urbanisme de la ville.

Pour cette étape de la recherche nous nous tiendrons aux six (6) principaux regroupements de fonctions urbaines suivants: les commerces,

les services, les industries, le groupe communautaire, les zones d'usage mixte et le groupe résidentiel. Nous avons retenus ces six (6) fonctions car elles sont à notre avis, les plus représentatives de l'utilisation du sol urbain de la ville de Chicoutimi. Cette courte analyse permettra de mieux situer la place relative qu'occupent ces différents groupes sur le territoire.

3.2 Distribution des principales fonctions urbaines réparties sur le territoire

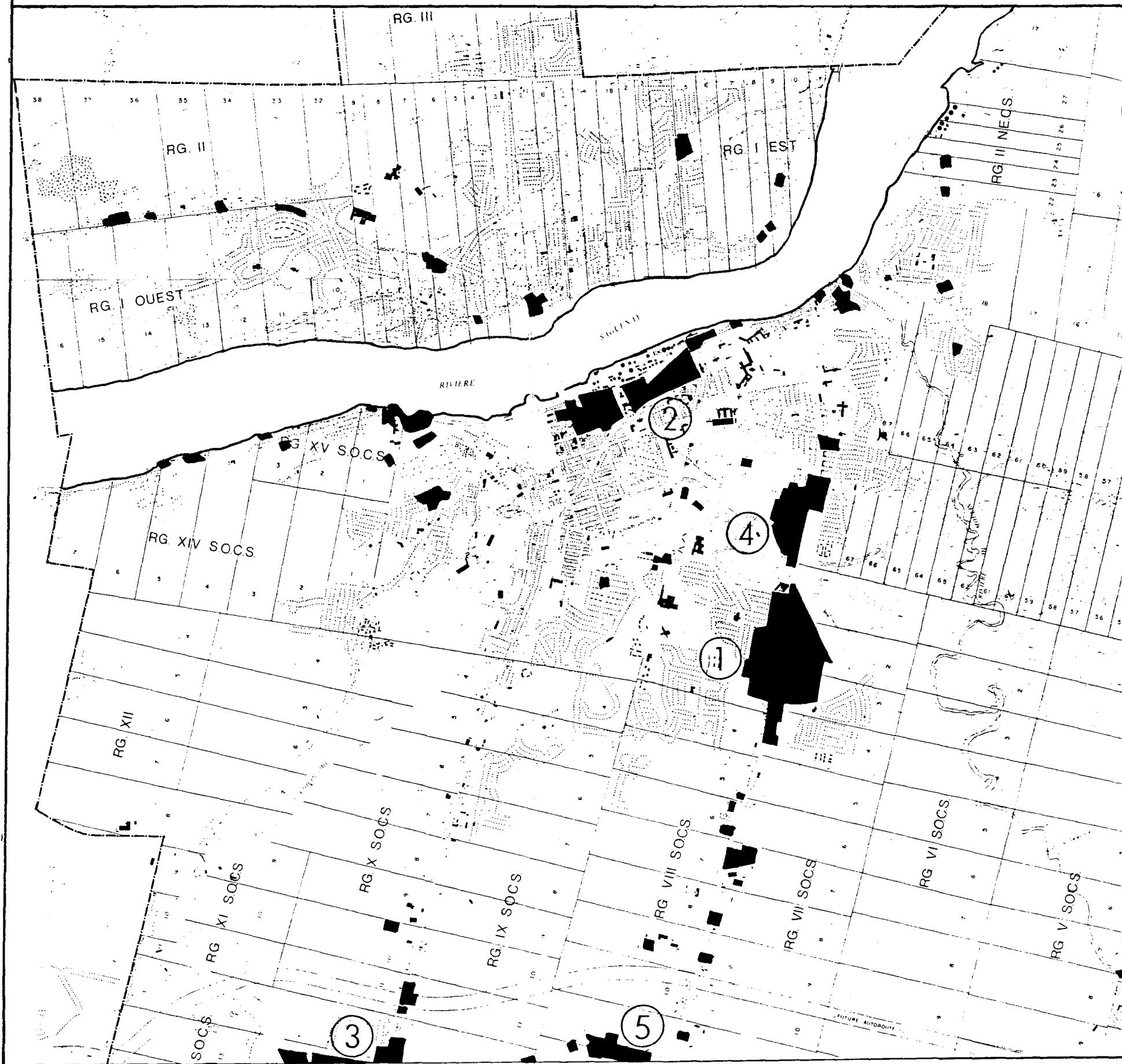
3.2.1 Une activité commerciale dispersée⁵

Le territoire de la ville de Chicoutimi regroupe cinq (5) concentrations importantes de commerces. Pour nous permettre de mieux visualiser ces concentrations référons-nous à la carte 1. Celle-ci nous indique les concentrations suivantes: celle des centres commerciaux (1) (boul. Talbot), celle du secteur centre-ville (2), celle se localisant à l'intersection de la route 170 et du boulevard St-Paul (3), celle située à proximité des centres commerciaux entre le boulevard Université et le chemin St-Thomas (4), et finalement celle se localisant au point de rencontre du boulevard Talbot et de la route 170 (5). Eparpillées sur le reste du territoire, les autres zones constituent des concentrations non négligeables dépendamment de leurs spécialités.

La zone des centres commerciaux (1) nous apparaît la plus importante, tant par la superficie qu'elle occupe que par la diversité de ses commerces. Ce secteur est considéré, aujourd'hui, comme le pôle

COMMERCES carte 1

Utilisation du sol
carte 1



LÉGENDE

commerces

commercial le plus important de toute la ville.

Pour sa part, la concentration de commerces dans la zone du centre-ville (2) confère à celui-ci son importance et une certaine originalité. La fonction commerciale, alliée aux services professionnels, permettent au centre-ville de conserver l'image de "centralité urbaine". Cependant, la force attractive de ces activités⁶ semble de plus en plus s'estomper et converger vers le secteur des centres commerciaux périphériques. Le service d'urbanisme de la ville, de même que les principaux intervenants municipaux, sont d'avis qu'il faudrait accentuer la complémentarité entre ces deux zones majeures de commerces et de services.

Les zones commerciales situées le long de la route 170 entre le boulevard St-Paul et le boulevard Talbot (3-5) représentent un secteur important et invitant pour l'activité commerciale de la ville. Néanmoins, le caractère de voie "trans-régionale" permet difficilement le développement futur de ce secteur qui se spécialise surtout dans le commerce nécessitant une grande superficie de terrain.

Pour terminer, signalons l'occupation de moindre importance d'une zone située le long du boulevard Saguenay-Ouest. Toutefois, certains intervenants⁷ mettent en doute cette zone en ce qui a trait à sa fonction, sa localisation et à sa condition actuelle.

Nous résumerons en disant que l'activité commerciale de la ville

de Chicoutimi est assez dispersée. La carte 1 nous fait remarquer deux concentrations principales, une au centre-ville et l'autre dans le secteur des centres commerciaux. Certains axes commerciaux sont également en "devenir" le long des principales voies d'accès que sont la route 170, le boulevard Talbot et le boulevard St-Paul. Nous remarquons finalement que l'activité commerciale est beaucoup plus faible dans le secteur nord de la ville par rapport au secteur sud.

3.2.2 Des services concentrés⁸

Avant d'aborder cette partie nous préciserons qu'il est difficile de faire une dissociation entre les activités proprement de services et celles reliées aux commerces. Il se crée donc une certaine rareté des concentrations liées aux services et c'est principalement pour cette raison que nous les retrouvons de façon éparpillées sur le territoire de la ville (carte 2).

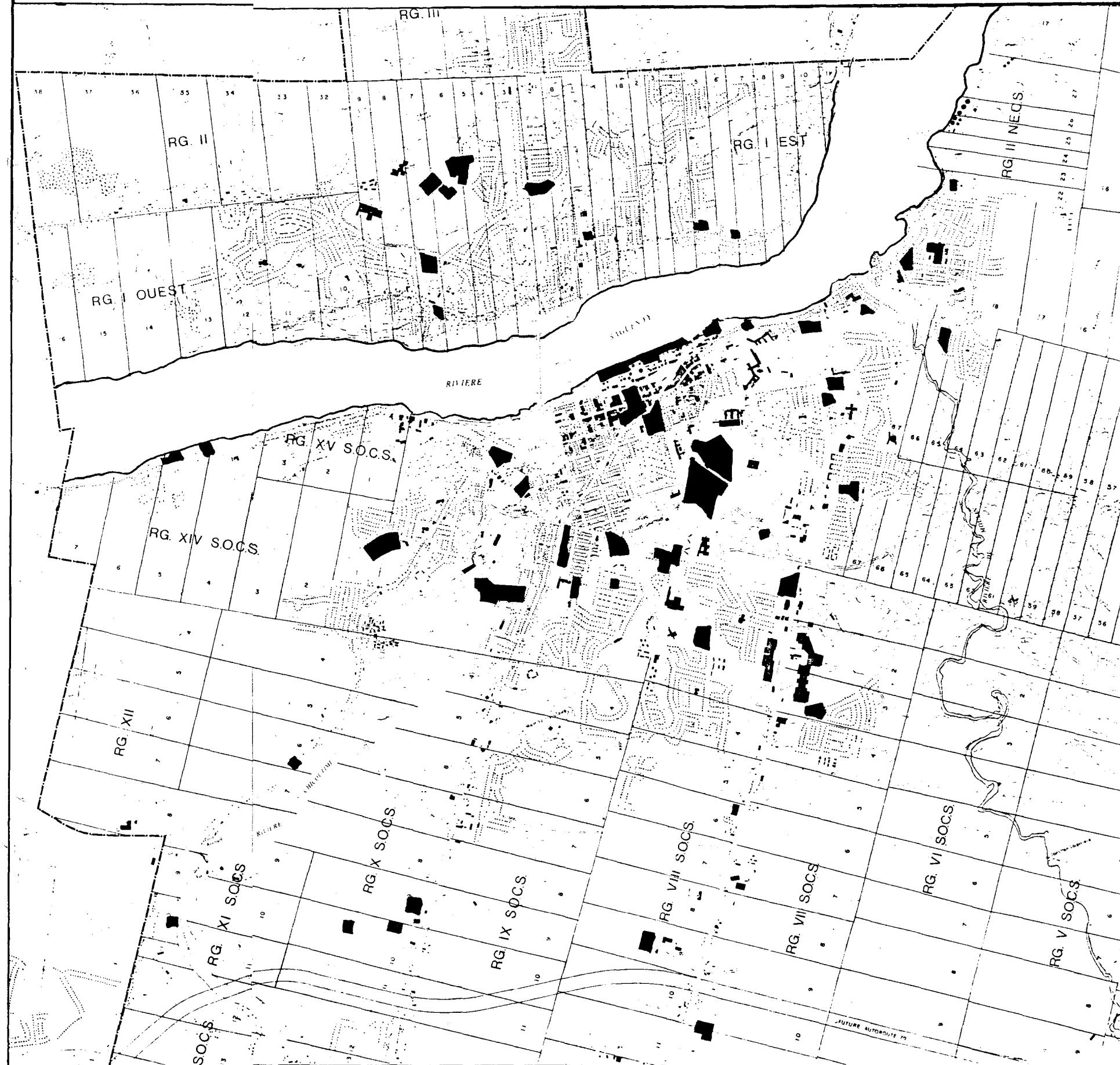
Il se dégage donc deux (2) concentrations principales de services, d'une part celle du centre-ville (qui sera davantage précisée dans le chapitre suivant) et d'autre part celle longeant la rue Bégin vers le sud jusqu'à l'intersection du boulevard Université.

3.2.3 Un secteur industriel faible⁹

La ville de Chicoutimi ne constitue pas un pôle industriel important, du moins ne le constituera pas avant la venue de la compagnie

SERVICES carte 2

Utilisation du sol carte 2



LÉGENDE

services

0 1 km

Source Ville de Chicoutimi, Plan directeur d'urbanisme 1978

Alcan à Chicoutimi prévue pour 1988. La carte 3 permet de visualiser les principaux endroits où se manifestent ces activités. Une des principales zones se localise dans le secteur portuaire du centre-ville (1), elle doit cependant faire l'objet d'un réaménagement et d'une relocalisation éventuelle (v.g. plan de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi). Une seconde zone d'importance se trouve dans l'aire d'entreposage de la rivière Lachance et celle du quai Albert-Maltais situé à l'est de la ville (2). Une troisième se situe dans le secteur paroisse (3) et nous y retrouvons des activités de types extractives et agro-industrielles. Finalement une quatrième et une cinquième zone se localisent à l'ouest du boulevard Saguenay (4) et au parc industriel du Haut-Saguenay (5).

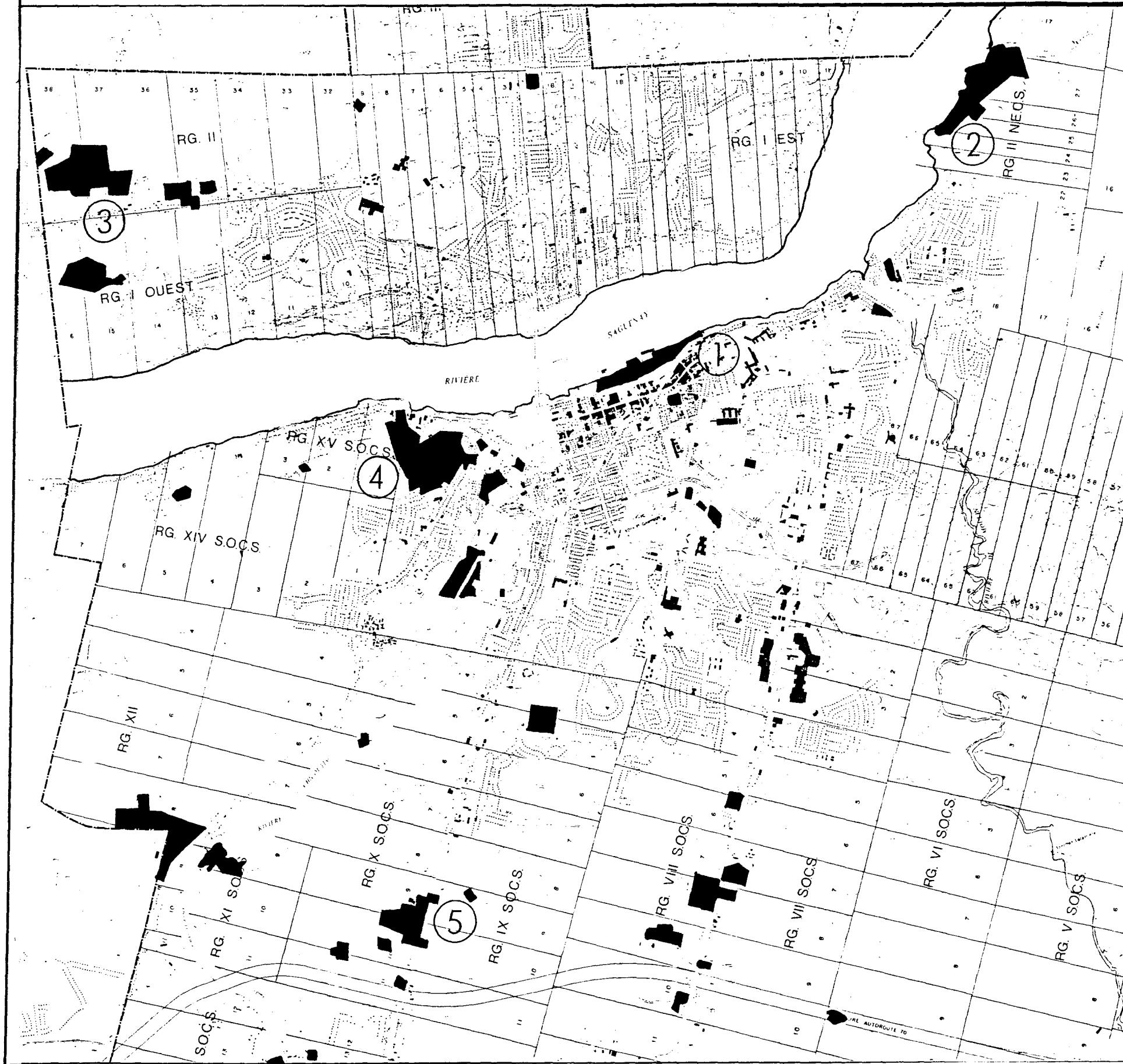
En ce qui concerne le reste du territoire, l'activité industrielle ne couvre pas de grandes superficies, nous y retrouvons l'usine Union Carbide, l'usine de filtration, les industries Couture et le parc Néron.

3.2.4 Une fonction communautaire liée à la logique de l'étalement urbain.

Les activités communautaires sont reliées principalement au culte, à la santé, à l'éducation et à l'administration publique. La carte 4 nous permet de visualiser d'une façon précise la plus importante concentration de ces activités. Elle se situe à l'est du centre-ville entre les rues Bégin, St-Thomas, Racine et le boulevard Talbot. Cette zone comprend notamment les écoles Lafontaine, Bon-Conseil, le Collège de Chicoutimi, le grand

INDUSTRIES carte 3

Utilisation du sol
carte 3



LÉGENDE

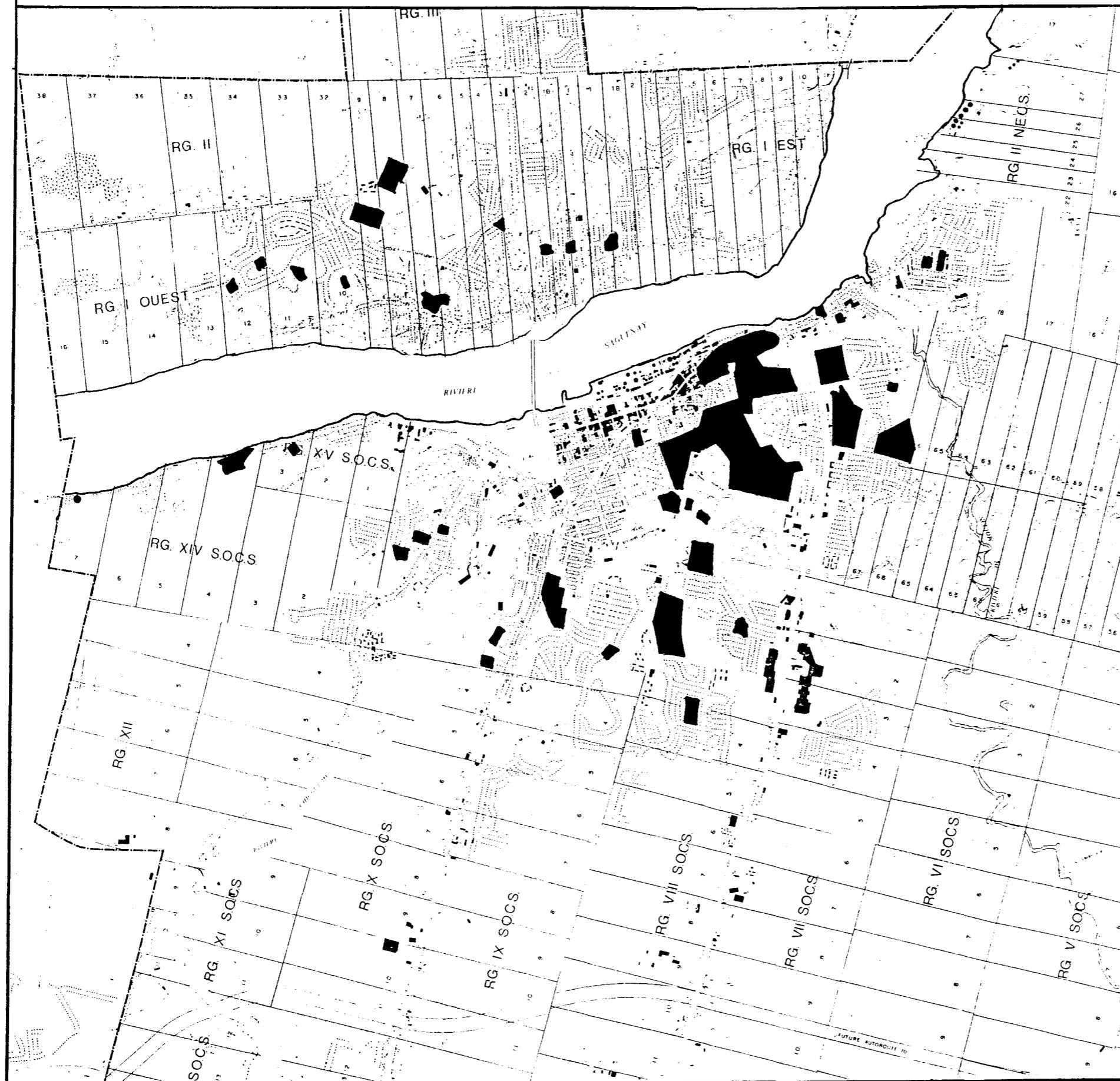
█████ industries

0 1 km

Source Ville de Chicoutimi, Plan directeur d'urbanisme 1978

ACTIVITES COMMUNAUTAIRES carte 4

Utilisation du sol
carte 4



LÉGENDE

activités
communautaires

0 1 km

Séminaire, l'hôpital, l'école du Bon-Pasteur et l'Evêché.¹⁰

Une autre zone, plus fragmentaire, se localise près des centres commerciaux regroupant ainsi les écoles Laure-Conan, St-Joachim, Marguerite d'Youville, Notre-Dame-de-l'Assomption, Dominique-Racine, Félix-Antoine-Savard et André-Gagnon, nous pouvons également remarquer la piscine Richelieu, le Centre d'apprentissage et l'Institut St-Georges. Cette deuxième zone communautaire se détache de la première par son caractère parcellaire et par sa localisation périphérique du centre-ville. Nous croyons que cette zone est liée beaucoup plus à la logique de l'étalement urbain (résidences) que par un caractère attractif des centres commerciaux périphériques.

3.2.5 Zones d'usage mixte ou mauvaise planification urbanistique

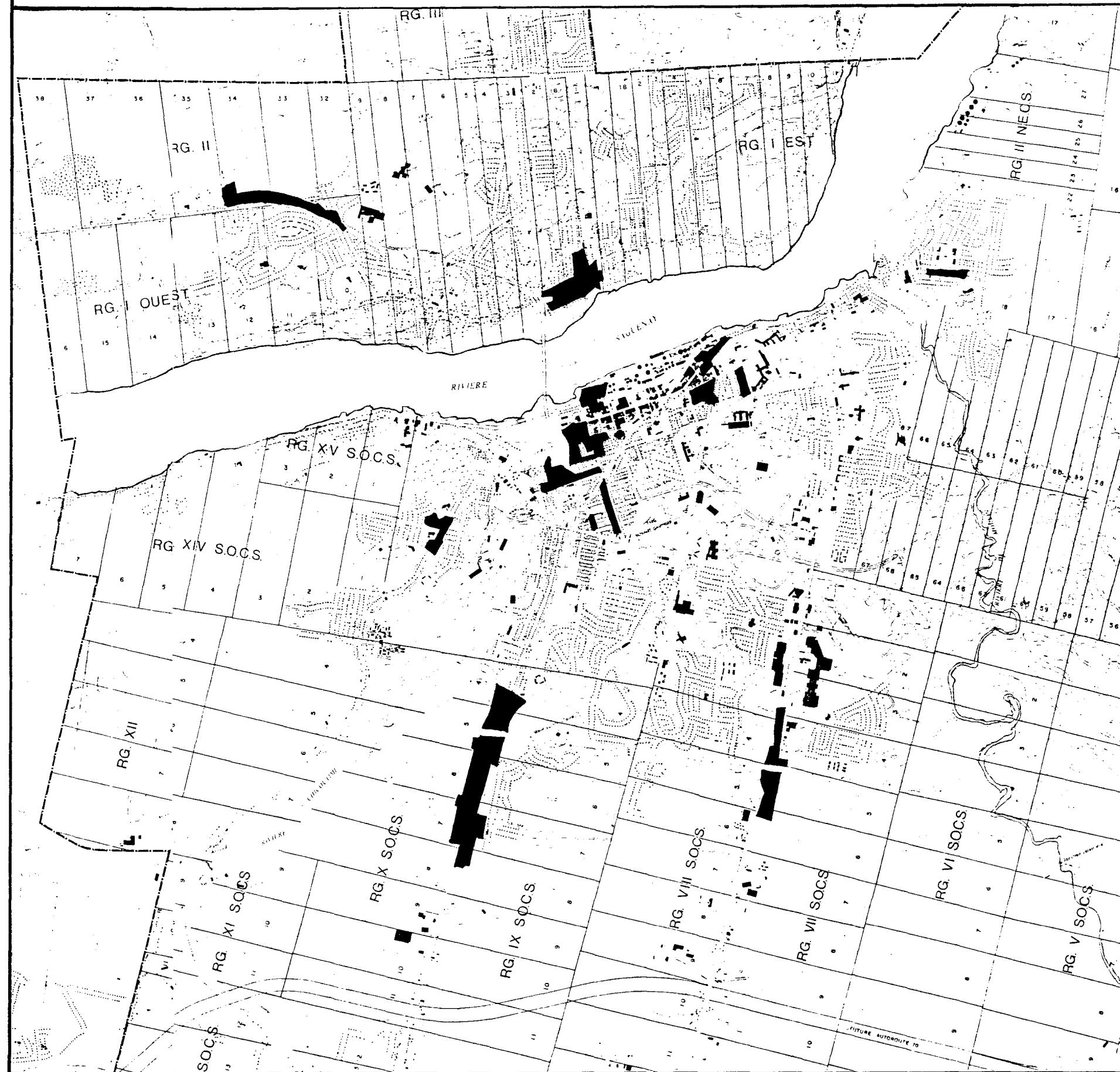
Les zones d'usage mixte se définissent comme étant des espaces dont l'affectation regroupe plusieurs activités, qu'elles soient communautaires, récréatives, de services ou autres. Selon le plan directeur d'urbanisme de la ville de Chicoutimi, "la prolifération d'usage mixte dans une même zone est synonyme de mauvaise planification urbanistique".¹¹

La carte 5 nous montre de façon précise les endroits où se localisent ces zones, elles sont souvent liées à l'origine paroissiale de la municipalité d'où leur concentration dans le secteur du centre-ville et de ses alentours. Les zones d'usage mixte sont, la plus part du temps, les

ZONES D'USAGE MIXTE

carte 5

Utilisation du sol
carte 5



LÉGENDE

■ zones
d'usage
mixte

plus anciennes parties de la ville et nécessitent donc, dans certains cas, un réaménagement ou une réaffection. Quand ces zones ne sont pas à l'origine paroissiale de la municipalité, "elles sont satellites des grands centres d'activités économiques et dégradent généralement l'environnement immédiat, non pas par l'âge des édifices mais par leurs activités et leurs esthétiques".¹²

3.2.6 Une fonction résidentielle forte

De façon générale nous dirons que la superficie consacrée à l'usage résidentiel façonne la plus grande partie de l'espace urbain de la ville de Chicoutimi. Ainsi, 87,8% des bâtiments de la municipalité sont exclusivement à usage résidentiel, ce pourcentage atteint 95,1% dans le secteur nord.

Le secteur de la Rivière du Moulin, à l'est, peut-être qualifié de "vieux" puisque 80% de son territoire, actuellement urbanisé, l'était avant 1965. En ce qui concerne le secteur de Chicoutimi-Cité, il a connu depuis 1965 une évolution rationnelle et semble annoncer une poussée d'urbanisation vers le sud. Finalement, le secteur de Chicoutimi-Paroisse est plus difficile à circonscrire dû à l'éparpillement de sa fonction résidentielle sur un territoire plus vaste. (voir carte 6)

La description sommaire de ces principales fonctions réparties sur le territoire de la ville de Chicoutimi nous a permis de saisir, de

FONCTION RÉSIDENTIELLE carte

Utilisation du sol carte 6



LÉGENDE

fonction
résidentielle



façon concrète, la place occupée par chacune d'elles. Ainsi nous avons été en mesure de constater que la fonction commerciale de la ville d'une part se concentre et d'autre part se déplace vers la périphérie et qu'en revanche la fonction de service occupe une bonne partie du territoire du centre-ville actuel. Nous avons également constaté que la ville de Chicoutimi ne constituait pas un pôle industriel majeur, que son activité communautaire se concentre davantage dans la partie est de la ville, que les zones d'usage mixte sont surtout d'origine paroissiale coïncidant avec les plus vieilles parties de la ville (d'où le centre-ville) et que finalement la fonction résidentielle occupe la majorité de l'espace urbain.

Pour faire suite à la recherche, nous nous attarderons sur quelques potentiels d'affectations que le plan directeur rattache à certaines de ces fonctions urbaines. Nous traiterons principalement des potentiels d'affectations résidentielles, commerciales et de services, industrielles et communautaires.

3.3. Certains potentiels d'affectations urbaines

3.3.1 Potentiel d'affectation résidentielle

Le plan directeur de la ville de Chicoutimi prévoit trois (3) ensembles résidentielles importants qui seront éventuellement appelés à accueillir la majeure partie de la population prévue au cours des vingt (20) à cinquante (50) années à venir. Ces ensembles sont:

- 1- l'ensemble du "boulevard Talbot-Est" se situant entre le quartier des Oiseaux et la future autoroute 70 (voir carte 7);
- 2- l'ensemble "Domaine Horizon" délimité à l'est par le boulevard Talbot, au sud par la voie ferrée du Roberval-Saguenay, à l'ouest par le boulevard St-Paul et finalement au nord par la ligne de transport d'énergie de l'usine Alcan;
- 3- l'ensemble "Domaine Villeneuve" regroupant une grande partie des espaces prévus pour l'extension résidentielle dans le secteur nord de la ville.

Plusieurs autres concentrations sont observables sur la carte 7, mais leurs importances prennent moins de signification que les trois (3) précédentes.

L'extension de la fonction résidentielle est limitée, en milieu urbain, par la barrière que forme l'autoroute 70 au sud. Par contre, une poussée résidentielle dans le secteur nord de la municipalité est prévue.

Donc, sur ce plan, le concept d'organisation de l'espace encourage nettement une augmentation de l'affectation résidentielle dans le périmètre de la ville, restreignant du même coup l'extension en milieu rural.

3.3.2 Potentiel d'affectation commerciale et de services

La ville de Chicoutimi a connu au cours des dernières années une forte augmentation de ses activités commerciales et de services. Cet

accroissement a eu pour effet de renforcer son rôle de métropole régionale. L'apport de nouveaux commerces et services s'est surtout fait sentir le long des principales routes et boulevards que sont la route 170, le boulevard Talbot et le boulevard St-Paul. L'augmentation la plus significative de ces fonctions se situe autour des centres commerciaux du boulevard Talbot qui est devenu, aujourd'hui, le pôle commercial le plus important de la ville.

L'affectation des espaces commerciaux proposée par le plan directeur se guide principalement sur la tendance du développement commercial le long des principaux axes routiers, de même que sur le fort potentiel d'affectation déterminé le long de ces axes.

Un dossier économique préparé par le service d'Urbanisme de la ville conclut en ces termes:

"Il y a une tendance à la spécialisation des deux principaux pôles d'activités, soit le centre-ville et le secteur des centres commerciaux. Le secteur des centres commerciaux regroupe, en grande majorité, des établissements de vente au détail alors que le centre-ville concentre un fort potentiel de services administratifs, financiers, professionnels, commerciaux et autres (voir chapitre IV). L'activité commerciale du centre-ville évolue vers un commerce spécialisé et, à quelques exceptions près, la zone d'influence de ce pôle se restreint maintenant au niveau local et parfois même au secteur environnant."¹⁴

3.3.3 Potentiel d'affection industrielle

C'est le long de la voie ferrée du Roberval-Saguenay et près des principaux axes routiers que devrait se concentrer le développement industriel futur. C'est ainsi que les meilleurs sites pour l'affectation

industrielle longeront l'autoroute 70, la route 170, la route 175, le boulevard St-Paul et le Chemin de la Réserve. (voir la carte 7).

3.3.4 Potentiel d'affectation communautaire

Parce que les services en place, tant sur le plan hospitalier qu'éducationnel sont déjà bien développés, les prévisions d'expansion de ces activités se retrouvent très limitées.

"Dans les grands ensembles résidentiels prévus, tel le secteur est du boulevard Talbot, le Domaine Horizon et le domaine Villeneuve, les plans d'ensembles ont déjà été réalisés par le service municipal d'urbanisme et réservent des espaces à des fins communautaires, la plupart du temps jumelés à des espaces récréatifs. C'est à ces endroits, localisés stratégiquement en rapport avec le réseau routier majeur, qu'on pourra envisager la construction d'écoles primaires et d'églises, dans l'éventualité de la formation de nouvelles paroisses".¹⁵

A ce stade de la recherche nous sommes en mesure de mieux cerner l'importance grandissante de certaines zones urbaines de la ville de Chicoutimi par rapport à d'autres, qui elles, se transforment et semblent se redéfinir.¹⁶

C'est ainsi que la forte convergence de certaines activités urbaines vers la "zone périphérique" nous démontre toute l'importance qu'a pris le secteur des centres commerciaux depuis la création de Place du Saguenay en 1968 et de Place du Royaume en 1973. Cette zone est devenue, aujourd'hui, le pôle commercial le plus important de la ville de Chicoutimi. La carte 7 nous présente un tableau synthèse des

activités commerciales et de services qui se superposeront, au cours des prochaines années, le long de l'axe routier du boulevard Talbot ayant comme conséquence de consolider davantage le rôle de place commerciale majeure de ce secteur. Ce gonflement d'activités se fait déjà sentir aujourd'hui et il vient appauvrir les fonctions du centre-ville actuel obligeant celui-ci à adopter un plan de revitalisation dans le but de redonner à cette zone une image de centre vigoureux et générateur de progrès.

C'est cette problématique particulière qui fera l'objet de notre prochain chapitre, nous tenterons de cerner davantage le secteur du centre-ville actuel afin d'en tracer un profil socio-économique et de découvrir les effets pervers considérables qu'il provoque sur la population résidente. Ainsi nous serons mieux en mesure de faire ressortir les conditions de vie¹⁷ de cette population. Nous croyons que si la tendance se poursuit, nous nous retrouverons avec une spécialisation dans l'occupation de l'espace, les personnes moins "rentables" telles les assistés sociaux, les chômeurs chroniques, les étudiants, les personnes âgées, les personnes handicapées, etc., formeront la principale collectivité de cette zone¹⁸.

Le haut de la ville offre peu d'accessibilité aux gens à faible revenu. Le coût élevé de la propriété sur le plateau permet difficilement à ces individus d'accéder à un niveau de confort supérieur et pour cette raison la zone actuelle du centre-ville devient toute indiquée pour "caser" ces personnes.

POTENTIEL D'AFFECTATION DES FONCTIONS URBAINES

Utilisation du sol
carte 7



LÉGENDE

AUTOROUTE
ARTERIE MAJEURE
ARTERIE LOCALE
COLLECTRICE PRINCIPALE
TRONCON COLLECTEUR
DESSERTE LOCALE

AFFECTATIONS DOMINANTES PROPOSEES
RÉSIDENCE
COMMERCE ET SERVICES
INDUSTRIE
ENTREPOSAGE PÉTROLIER
USAGES COMMUNAUTAIRES
RECREATION
ESPACE VERT
RÉSIDENCE SAISONNIÈRE
AGRICULTURE
AGRICULTURE ET SYLVICULTURE
SYLVICULTURE

0 1 km

Source Ville de Chicoutimi. Plan directeur d'urbanisme 1978

NOTES ET REFERENCES

- 1- Nous retiendrons comme fonction de la ville les activités justifiant son existence et son développement, qui apportent les ressources nécessaires à sa vie.
- 2- BEAUJEU-GARNIER, J., Géographie urbaine, Paris, Armand Colin, 1980, p. 115
- 3- BEAUJEU-GARNIER, J., op. cit. p. 283.
- 4- Toujours selon BEAUJEU-GARNIER, il apparaît "difficile de définir l'organisation de l'espace urbain en fonction de telle ou telle figure géométrique simple. On peut seulement souligner un certain nombre de constatations qui sont toujours vérifiées." Chaque "ville possède un centre plus ou moins complexe qui a des caractéristiques bien définies et un rôle essentiel dans la vie citadine. Les activités tertiaires sont en partie concentrées dans ce centre et le long des voies à grande circulation qui y convergent, en partie disséminées à travers les quartiers de résidence, généralement sous forme de petits noyaux secondaires, plus ou moins massifs suivant la taille de la ville et le nombre des habitants. A l'opposé du commerce de détail, largement diffusé, les entrepôts, grossistes, magasins de stockage sont beaucoup moins fréquents et plus étroitement localisés." op. cit. pp. 285-286.
- 5- La fonction commerciale d'une ville apparaît souvent comme fonction principale.
- 6- A ce sujet, se référer au point 3.3.2
- 7- Service d'urbanisme de la ville de Chicoutimi.

- 8- La localisation des services est davantage liée au centre-ville et à la diffusion des informations qu'au mouvement des biens de consommation. A ce propos, voir BASTIE, J. et DEZERT, B., L'espace urbain, Paris, Maison, 1980, p. 214
- 9- "Si l'industrie engendre la ville, la ville engendre aussi l'industrie. Les villes commerçantes ont intérêt à transformer au maximum, pour les valoriser, les produits qu'elles vendent, et à étendre la gamme de ces produits. En toute ville, la fabrication de denrées pour le service des habitants tend à déborder le cadre de la ville et amorce la fonction industrielle." Op. cit. p. 146.
- 10- Il est intéressant de souligner que cette zone correspond davantage aux quartiers historiques de la ville. Nous pouvons nous référer à ce sujet à BOUCHARD, L.-M., Les villes du Saguenay, étude géographique, Chicoutimi, Léméac et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, p. 116.
- 11- Ville de Chicoutimi, Plan directeur d'urbanisme, Chicoutimi, Utilisation du sol, 1978, p.25
- 12- Loc. cit.
- 13- Idem, Plan directeur d'urbanisme, Chicoutimi, Rapport synthèse, 1978
- 14- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 19
- 15- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 21

- 16- "Certaines forces, soit centrifuges, soit centripètes, sont à l'origine de la localisation des formes d'occupation de l'espace. Tout d'abord, plusieurs activités, traditionnellement typiques du centre-ville, se déplacent vers l'extérieur du corps de la ville; le boulevard Talbot et la route 170 sont de ces axes commerciaux qui font une concurrence de plus en plus grande au centre-ville. Il s'agit d'un type d'essaimage des activités qui est maintenant très répandu en Amérique du Nord et qui se rencontre de plus en plus souvent en Europe. C'est là, au moins dans un cas, une conséquence de la possession généralisée des véhicules privés, ainsi que de l'amélioration des infrastructures routières. Mais le souci d'une plus grande "rentabilité de l'espace" n'est pas étranger à ce déplacement; la différence de prix entre le terrain du centre-ville et celui de la périphérie peut en effet attirer le client. Les deux genres prédominants d'activités que l'on rencontre généralement dans ces nouveaux espaces commerciaux, soit les supermarchés et les commerces liés à l'automobile, se retrouvent à Jonquière et à Chicoutimi; ils sont cependant en plus grand nombre dans cette dernière ville, à cause de son rôle de capitale régionale." BOUCHARD, L.M., L'utilisation du sol, conurbation 1975, In Les Laboratoires de Géographie de l'UQAC, Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Gaétan Morin éd., Planche D-7, 1981.
- 17- Ici, nous faisons une différence entre conditions de vie et modes de vie. Par conditions de vie nous faisons davantage référence à la qualité matérielle (logement, salaire, environnement, etc.) des biens et équipements. Les modes de vie désignent les types de rapport que les groupes sociaux établissent avec les biens et les équipements.
- 18- A ce propos, DAHL nous brosse un bon tableau de la fonction résidentielle dans le centre-ville de Chicoutimi. DAHL, D., La fonction résidentielle dans un centre-ville en mutation: le cas de la ville de Chicoutimi, Mémoire de maîtrise en Etudes des Sociétés Régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 1982, 79 p.

CHAPITRE 4

CHAPITRE IV

CENTRE VILLE OU CENTRE DE LA VILLE?

Peu importe la taille de la ville, qu'elle soit grande ou petite, ancienne ou nouvelle, elle possède toujours un noyau central de dimension généralement réduite où sont localisées les fonctions principales. C'est dans cette partie de la ville qu'on retrouve le rythme le plus intense de la vie, les composantes les plus urbaines et la personnalité même de la cité.¹ Le centre-ville représente le point nodal de toutes les activités urbaines, le lieu d'échange et de rencontre le plus dynamique de la ville. Le noyau central est le principal pôle des fonctions d'ordre culturel, commercial et administratif qu'exerce la ville au profit de sa population.² Les principales transformations dans les centres-villes sont le reflet, principalement, de "l'effacement du mode de production archaïque avec le passage de la forme de petit commerce traditionnel à la distribution de masse s'installant à la périphérie."³

Le secteur central s'identifie au secteur de la ville où se concentre plus d'activité, il désigne le foyer de toutes les principales fonctions urbaines de même que le point de convergence des grandes artères de communication. Le centre-ville est le lieu de rassemblement des éléments les plus significatifs de la structure urbaine personnalisant ainsi la ville et la distinguant d'entre les autres.

4.1 Caractéristiques principales du secteur central

Nous croyons qu'il importe ici de mettre en lumière les principales propriétés physiques et fonctionnelles distinguant le centre-ville des autres parties de la ville.

Tout d'abord nous dirons qu'il est très restreint et compact au niveau spatial, son accessibilité est souvent problématique.

Autrefois le secteur central occupait le centre géographique de la ville, de sorte qu'il était facilement accessible de toutes parts et en un laps de temps généralement court. L'essor considérable de la technologie et l'accroissement des aires urbanisées ont condamné le cœur, dans bien des cas, à ne plus occuper une position centrale dans la trame urbaine. Ceci diminuant, du même coup, son accessibilité.⁴

Si nous envisageons le centre-ville du point de vue fonctionnel, nous constatons qu'il contient les activités les plus hétérogènes qui soient à l'intérieur de la ville. Restaurants, hôtels, bureaux, compagnies d'assurances, bijouteries, etc., sont ainsi réunis sur une petite partie de territoire. C'est cette multiplicité d'éléments fonctionnels et dotés de différentes formes architecturales qui donne à cette zone une atmosphère d'urbanité, qui séduit les individus et qui facilite ainsi les rapports humains. C'est cette proximité qui favorise le fonctionnement des activités financières, commerciales et culturelles.

Outre sa grande diversité le cœur se particularise par sa spécialisation. A aucun endroit on ne retrouve de concentration de services ou de commerces aussi raffinés, tels les boutiques de luxe, sièges sociaux de banques, bureaux chefs de compagnies, bureaux de professionnels, etc...⁵ Le caractère particulier de chacune de ces activités est cependant variable selon la taille de la ville et la position de celle-ci dans la trame urbaine.

Le centre-ville, à l'instar des autres secteurs de la ville, bénéficie d'une vie cyclique. Dans les grandes métropoles le cœur agit comme une véritable pompe économique, se remplissant le jour et se vidant la nuit. Un autre cycle, stimulé par les bars, cinémas, restaurants, etc., est aussi remarqué. "C'est cette continuité d'actions se poursuivant le jour et une partie de la nuit qui rend le cœur si dynamique et si attrayant."⁶ L'aire centrale de la ville exerce un magnétisme certain sur les individus, car c'est dans cette partie que se situe généralement les édifices historiques, les musées, les restaurants de renom, etc... C'est dans ce secteur que nous sommes le mieux disposés à sentir et à percevoir la personnalité de la cité.

4.2 Le centre-ville: une notion relative

Bien qu'il soit possible de cerner les caractéristiques du secteur central, sa définition n'en demeure pas moins relative. Le

centre-ville de Montréal se compare difficilement avec celui de Chicoutimi si ce n'est le fait qu'ils sont tous les deux des points de concentration d'activités urbaines importantes. Dans les grandes métropoles, le centre est doté d'une grande diversité de fonctions qu'il est souvent rare de retrouver à des échelons urbains de densité moindre. Certaines activités administratives et commerciales très spécifiques (joailliers, couturiers, etc.) ou de loisirs particuliers sont l'apanage exclusif de la grande ville et ne se retrouvent à peu près pas dans la ville moyenne ou la petite agglomération.

Il existe donc une différence en ce qui à trait au nombre d'activités à l'intérieur du noyau central, de même qu'à la qualité et au degré de sophistication de celui-ci.

L'intensité du développement est de beaucoup supérieur dans le coeur des villes d'importance que dans celui de petites ou moyennes villes. Dans les grandes agglomérations, le peu d'espace disponible dans la zone centrale a entraîné un développement en hauteur excluant ainsi certaines activités superflues. Plus la ville sera grande et plus son centre renfermera des activités spéciales et hétérogènes. Par contre, moins elle sera grande et moins diversifiées seront les activités à l'intérieur de son centre.

Dans certaines grandes villes il y a dédoublement du noyau central. Celui-ci apparaît lorsqu'il y a saturation des activités centrales. C'est ainsi qu'une ville peut contenir deux (2) ou trois (3)

noyaux distincts, l'un pour le commerce, l'autre pour les affaires, l'autre encore pour l'administration ou les activités à caractère culturel.

Ce dédoublement vient compliquer la notion de centre. Pour certaines villes cette zone sera le lieu de concentration des fonctions commerciales, financières, administratives et culturelles. Pour d'autres il ne renfermera que des activités commerciales et administratives où ces fonctions se concentreront dans deux (2) ou trois (3) noyaux séparés. Dans certaines villes le centre n'est plus le seul foyer des activités considérées normalement comme centrales. Des noyaux périphériques ont drainé quelques fonctions centrales ayant comme résultat d'appauvrir le centre et lui faire perdre son dynamisme original.

Cette spécialisation fonctionnelle a permis à certains auteurs de dire que dans la société industrielle une logique résidentielle de spécialisation a présidé à la répartition des populations dans la ville, c'est ainsi que nous retrouvons des quartiers ouvriers, des quartiers bourgeois, des quartiers d'immigrés, etc... Les choix de localisation des résidents sont en fonction de leur niveau de revenu et obéissent à des critères tels que l'accessibilité, l'agrément ou l'image sociale du quartier. Des effets de division sociale de l'espace s'ensuivent qui, dans certaines villes, sont facilement repérables.⁷

Retenons cependant que le concept de secteur central ne peut se définir de façon arbitraire étant donné les différences qui existent entre chaque cas. "La fonction centrale est liée beaucoup plus aux nécessités de

noyaux distincts, l'un pour le commerce, l'autre pour les affaires, l'autre encore pour l'administration ou les activités à caractère culturel.

Ce dédoublement vient compliquer la notion de centre. Pour certaines villes cette zone sera le lieu de concentration des fonctions commerciales, financières, administratives et culturelles. Pour d'autres il ne renfermera que des activités commerciales et administratives ou ces fonctions se concentreront dans deux (2) ou trois (3) noyaux séparés. Dans certaines villes le centre n'est plus le seul foyer des activités considérées normalement comme centrales. Des noyaux périphériques ont drainé quelques fonctions centrales ayant comme résultat d'appauvrir le centre et lui faire perdre son dynamisme original.

Cette spécialisation fonctionnelle a permis à certains auteurs de dire que dans la société industrielle une logique résidentielle de spécialisation a présidé à la répartition des populations dans la ville, c'est ainsi que nous retrouvons des quartiers ouvriers, des quartiers bourgeois, des quartiers d'immigrés, etc... Les choix de localisation des résidents sont en fonction de leur niveau de revenu et obéissent à des critères tels que l'accessibilité, l'agrément ou l'image sociale du quartier. S'ensuivent des effets de division sociale de l'espace qui, dans certaines villes, sont facilement repérables.⁷

Retenons cependant que le concept de secteur central ne peut se définir de façon arbitraire étant donné les différences qui existent entre chaque cas. "La fonction centrale est liée beaucoup plus aux nécessités de

l'échange d'information qu'à la recherche de l'économie".⁸

4.3 Le centre-ville de Chicoutimi et son encadrement physique

Il n'existe pas de définition précise concernant la délimitation effective d'un centre-ville, nous adopterons donc au départ, l'emplacement physique du principal foyer d'activités publiques et commerciales autre que les centres commerciaux périphériques. Le centre-ville de Chicoutimi se délimite donc au nord par la rivière Saguenay; à l'est par les rues Saint-Vallier et du Séminaire (soit son prolongement jusqu'à la rue Racine) ainsi que la rue Racine et son prolongement sur la rue Bégin; au sud par la rue Price jusqu'à la traverse du chemin de fer du Canadien National.⁹

4.3.1 Bref aperçu de l'infrastructure commerciale et industrielle du secteur central

Le secteur du centre-ville de Chicoutimi renferme 556 entreprises de toutes sortes procurant du travail à plus de 4 720 personnes dont 87% de ce nombre occupent un emploi à plein temps. Près de 38% des travailleurs oeuvrant au centre-ville ont un emploi relié aux entreprises de services (238 établissements). Les activités du commerce de détail, de l'automobile et d'accommodation génèrent 797 emplois pour un nombre total de 147 établissements. Les établissements de type communautaire emploient quant à eux plus de 1 000 travailleurs pour 53 entreprises et ceux reliés aux divertissements en emploient 677 pour 71 entreprises. Les activités de type industrielle de même que celles reliées au commerce de gros ne sont pas très

nombreuses, il n'y a que 23 établissements donnant du travail à 235 personnes. Finalement, le secteur hôtelier, qui jadis était très fort au centre-ville, se voit dépassé par les établissements plus modernes installés en périphérie de la zone.

Le pourcentage comparatif entre ces établissements est le suivant: (graphique 3)

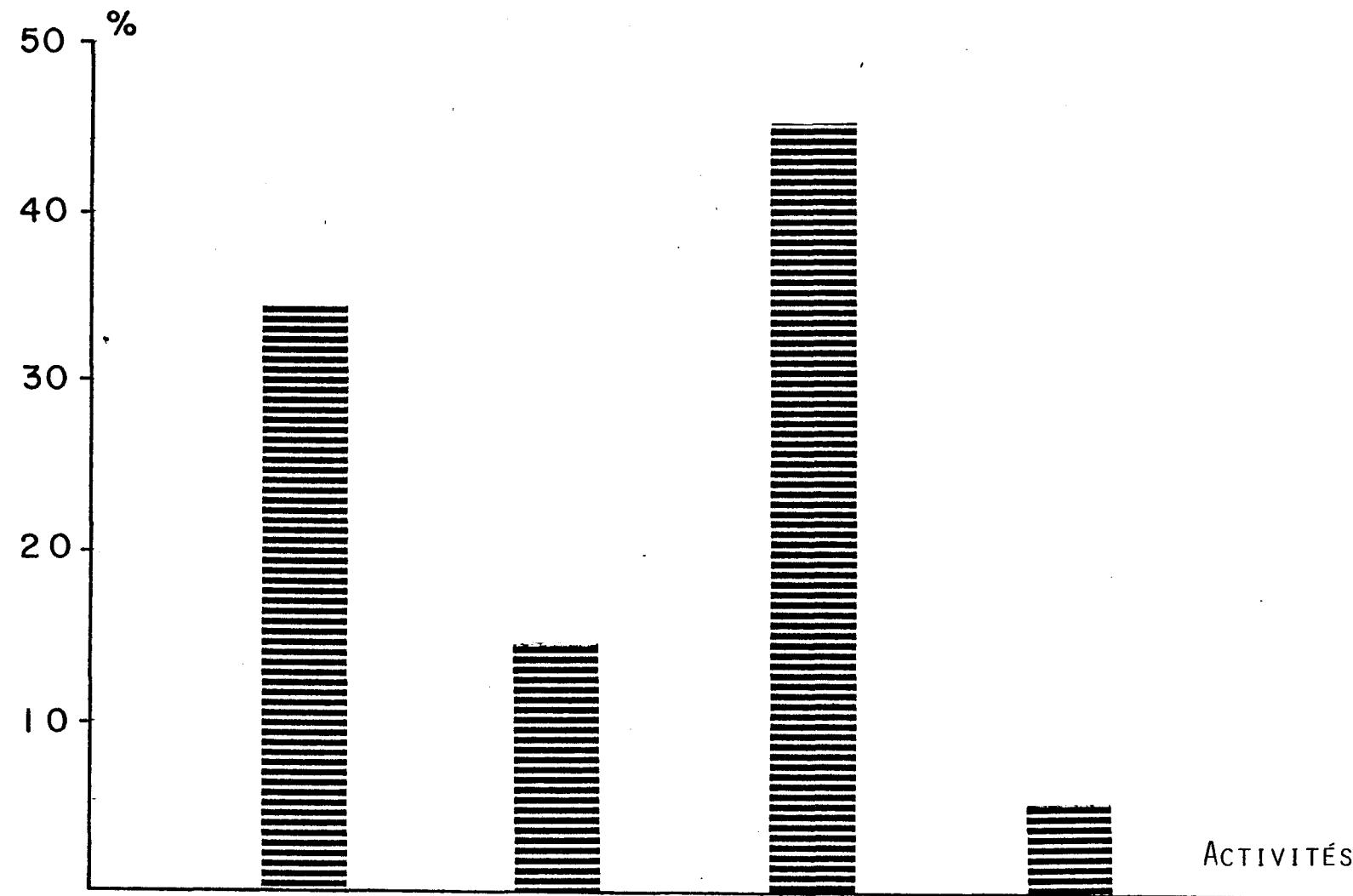
commerce	:	34,2%
divertissement, récréation:		15,5%
services communautaires et à buts lucratifs	:	44,9%
industrie:		5,4%

4.3.2 L'utilisation du sol au centre-ville

D'après un document d'information préparé par le service d'urbanisme de la ville de Chicoutimi,¹⁰ les données concernant l'utilisation du sol ont permis d'inventorier 595 bâtiments principaux à l'intérieur de la zone centre-ville. Un total de 311 bâtiments sont exclusivement réservés à l'usage résidentiel, 193 sont utilisés par une entreprise soit de commerce, de service ou industrielle et finalement 91 bâtiments regroupent des usages mixtes (i.e. résidentiel avec une ou des entreprises dans le même bâtiment).

Strictement au niveau résidentiel, 1 672 logements ont été dénombrés dont:

25% sont situés dans des bâtiments à basse densité (1 à 2 logements)



COMMERCE DE GROS DIVERT., RÉCRÉ. SERVICES COMMUNAUTAIRES INDUSTRIES
ET DE DÉTAIL ET LOISIR ET À BUTS LUCRATIFS

GRAPHIQUE 3 POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI.

19,5% sont situés dans des bâtiments à moyenne densité (4 à 6 logements)

21,6% se retrouvent dans des bâtiments à haute densité (7 logements et plus)

17,7% font partie des établissements à usage mixte

16,1% sont strictement pour personnes âgées.

La fonction résidentielle est surtout concentrée dans le secteur sud-est, entre les rues Price et Hôtel-Dieu. Un deuxième îlot d'importance se retrouve dans le secteur à l'ouest de l'avenue Morin. Quant aux bâtiments à usage mixte ils se regroupent surtout le long de l'axe Racine.

4.3.2.1 Principales caractéristiques à retenir

Les principales caractéristiques à retenir concernant la spatialisation des différentes fonctions que l'on retrouve au centre-ville de Chicoutimi sont les suivantes:

premièrement, le commerce et les services se concentrent sur la rue Racine de même qu'à l'ouest de la rue Jacques-Cartier,

deuxièmement, la fonction industrielle se regroupe autour de la portion est du boulevard Saguenay ainsi qu'à l'ouest de la rue Jacques-Cartier,

troisièmement, les usages communautaires se localisent principalement à l'ouest du centre-ville avec une certaine concentration sur un axe nord-sud allant de l'hôtel de ville jusqu'à la prison sur la rue Price. Il faut également tenir compte de la forte concentration d'institutions (université, collège, hôpital, etc.) en périphérie immédiate du centre-ville,

quatrièmement, c'est sur la rue Racine que l'on retrouve le plus grand nombre d'espaces vacants et surtout aux étages supérieurs des bâtiments. Quant aux sous-sols de ces édifices, on y retrouve une proportion non négligeable de services et commerces de toutes sortes,

cinquièmement, la plus grande densité d'utilisation du sol se concentre sur l'axe Racine où la hauteur des édifices varie de deux (2) à quatre (4) étages.

Le centre-ville apparaît comme un lieu unique avec des commodités et des désagréments qui lui sont propres. Nonobstant certaines caractéristiques géographiques très intéressantes telles sa forme d'amphithéâtre naturel et l'escarpement particulier de la rive nord de la rivière Saguenay, nous pouvons remarquer plusieurs facteurs dégradant l'aspect physique du centre-ville actuel. Ces éléments viennent altérer la qualité de l'environnement et le paysage urbain.¹¹

S'ajoutent à ces problèmes ceux relatifs à l'accessibilité des lieux et de la circulation automobile. Les éléments perturbants sont principalement la topographie de la zone, l'exiguité de certaines rues importantes, l'aménagement inadéquat de certains liens routiers tels l'accès au pont Dubuc par le boulevard Saguenay et inversement du pont Dubuc vers le centre-ville, le nombre important de feux de circulation nécessaires au bon contrôle des véhicules automobiles, etc... A ceci s'ajoutent également tous les problèmes reliés au stationnement (5,006 places de stationnement disponibles dont 75% sont utilisées par les travailleurs du centre-ville).¹²

4.3.3 La population résidente du centre-ville

Selon le dernier recensement de 1981,¹³ le centre-ville de Chicoutimi comptait 4 575 résidents, ce nombre représente 7,6% de l'ensemble de la population de Chicoutimi. (tableau IX)

Il y a donc eu croissance de la population résidente de Chicoutimi depuis 1976 soit 2 327 personnes, ce qui représente une augmentation de 4,03% et, du même coup régression de celle du centre-ville pour 1981 soit 327 personnes ou une diminution de 6,67%. En ce qui a trait à la densité de population au centre-ville elle est de 3 752,5 habitants au kilomètre carré contre 407,4 pour l'ensemble de la ville. Nous sommes donc en mesure de vérifier la compacité du tissu urbain du secteur centre-ville actuel.¹⁴

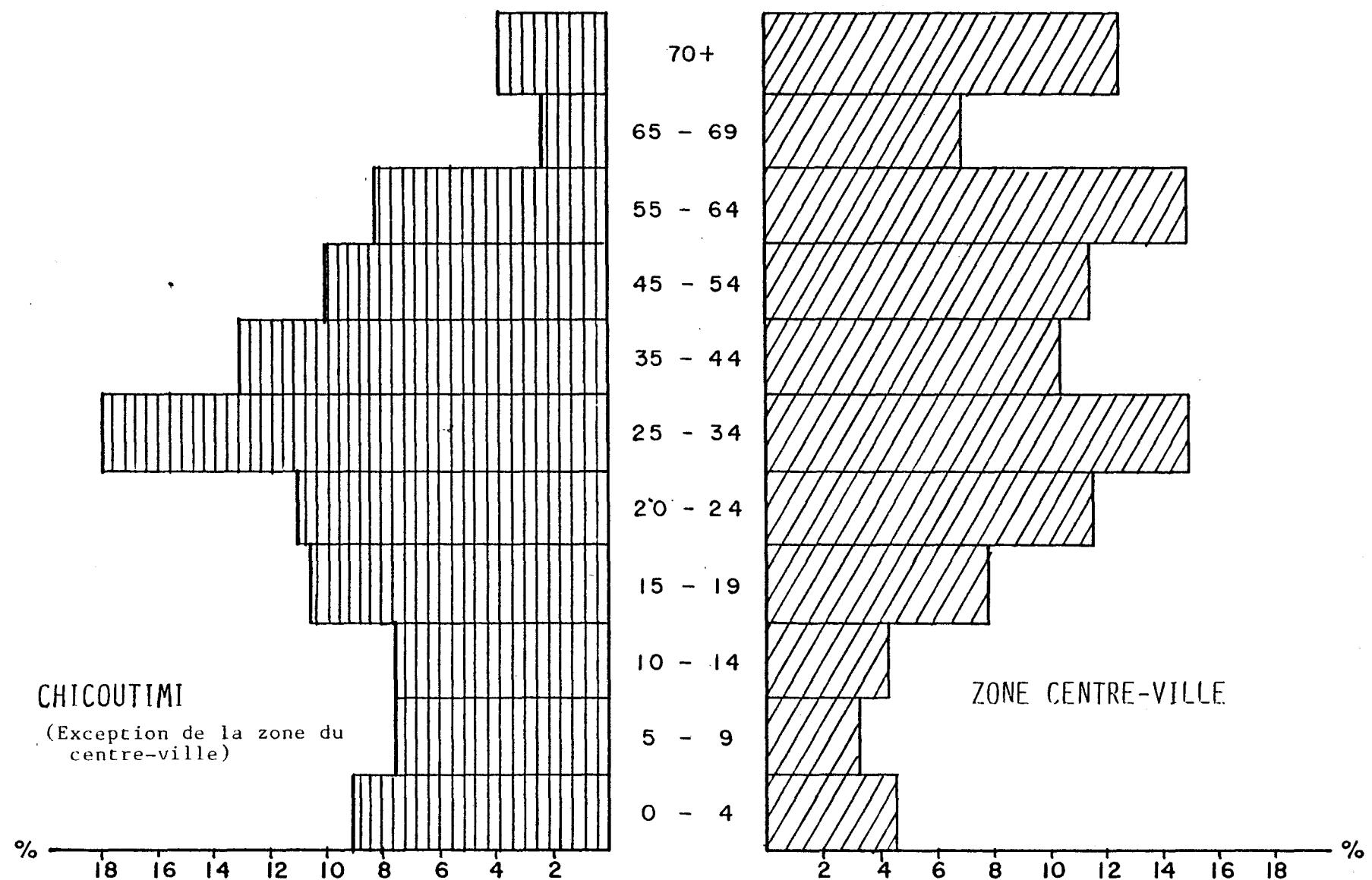
En ce qui concerne le portrait démographique actuel du centre-ville et du grand Chicoutimi (voir graphique 4), les données statistiques parlent d'elles-mêmes. La population résidente du centre-ville est vieillissante. Les groupes d'âges (hommes et femmes) se situant entre 0 et 44 ans évoluent à un rythme semblable pour le centre-ville et pour Chicoutimi, mais, par contre, nous remarquons le contraire pour les groupes de 45 ans et plus. La population de personnes âgées de 65 ans et plus représente, à elle seule, plus de 20% de la population résidente totale du centre-ville. Si nous rajoutons les personnes dont l'âge varie de 55 ans à 64 ans, le pourcentage atteint près de 35 % contre 16% pour le grand

TABLEAU IX - ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE COMPARATIVE DU CENTRE-VILLE ET DU GRAND CHICOUTIMI [976 - 1981]

ANNÉES DU RECENSEMENT	POPULATION	
	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
1976	4,902	57,737
1981	4,575	60,064

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION, 1981

GROUPES D'AGES



GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE AU CENTRE-VILLE ET DANS LE GRAND CHICOUTIMI

Source: Statistique Canada. Recensement 1981. catalogues 95-903, 95-907

Chicoutimi. La répartition démographique du groupe d'âge 20-24 ans démontre une évolution similaire entre le centre-ville et le reste de la municipalité. Le principal facteur explicatif semble être la disponibilité, peu coûteuse, du nombre de chambres et d'appartements pour la clientèle étudiante fréquentant le Collège et l'Université en périphérie immédiate du centre-ville. Le coût du loyer brut moyen est 20% inférieur au centre-ville que partout ailleurs à Chicoutimi. Cette situation semble trouver son explication par la forte concentration de vieux logements, par la multitude de logements en mauvais état et par le nombre peu élevé de pièces par logements (moyenne de 4,6 pièces par logement contre 5,5 pour l'ensemble de la ville).¹⁵

Quant à la répartition des sexes pour la zone du centre-ville, les femmes sont plus nombreuses et plus âgées que les hommes. (tableau X)

La taille comparative des ménages du centre-ville par rapport à celle du grand Chicoutimi diffère considérablement en ce qui concerne les personnes vivant seules ou en couples (voir tableau XI). Il est particulièrement intéressant de noter que les familles nombreuses (4 personnes et plus) se retrouvent surtout à l'extérieur de la zone centre-ville.

Quant aux caractéristiques de l'état matrimonial, les statistiques nous démontrent une plus forte proportion de célibataires (total des célibataires) pour l'ensemble de la ville (48%) que la zone du

TABLEAU X - RÉPARTITION DES SEXES POUR LA ZONE CENTRE-VILLE *

GROUPES D'ÂGE	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL MASCULIN ET FÉMININ
00 - 04	105	90	195
05 - 09	75	65	140
10 - 14	110	90	200
15 - 19	180	175	355
20 - 24	245	275	520
25 - 34	350	325	675
35 - 44	220	220	440
45 - 54	235	285	520
55 - 64	255	420	675
65 - 69	105	205	310
70 ET PLUS	205	345	550
TOTAL	2,080	2,495	4,575

* N.B.: CHAQUE NOMBRE A ÉTÉ ARRONDI ALÉATOIREEMENT PAR STATISTIQUE CANADA, C'EST CE QUI EXPLIQUE LA DIFFÉRENCE AU GRAND TOTAL, SOIT 4,575 À LA PLACE DE 4,570

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION 1981
CATALOGUE 95-907

TABLEAU XI - PARTICULARITÉS DES MÉNAGES DU CENTRE-VILLE PAR RAPPORT À CEUX
DU GRAND CHICOUTIMI

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
1 PERSONNE	35,3%	13,0%
2 PERSONNES	32,1%	24,3%
3 PERSONNES	16,6%	20,8
4 À 5 PERSONNES	13,4%	34,6%
6 À 9 PERSONNES	2,6%	7,3%
TOTAL	100,0%	100,0%

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION [98]

centre-ville (45,2%). Les personnes mariées, quant à elles, sont moins nombreuses au centre-ville par rapport au reste de la municipalité. Les personnes veuves et divorcées sont trois (3) fois plus nombreuses au centre-ville que partout ailleurs dans la ville. Le même phénomène se présente pour les familles monoparentales, soit deux (2) fois plus au centre-ville (22,9%) qu'ailleurs dans la municipalité (11,7%). (voir tableau XII)

4.3.3.1 Profil socio-économique des résidents

Les principales occupations des résidents de la zone centre-ville sont les suivantes. Sur le total de 1 720 personnes faisant partie de la population active¹⁶ du secteur, plus de 15% sont des travailleurs spécialisés dans la vente et 31% occupent un emploi de bureau ou sont des travailleurs assimilés. Ces deux principales activités regroupent donc près de la moitié des travailleurs du centre-ville.

De la population active totale du centre-ville actuel, 57% sont des hommes et 43% des femmes, comparé respectivement à 62% et 38% pour le grand Chicoutimi. Le taux de chômage comparatif entre les résidents du centre-ville et celui de la municipalité était plus élevé en 1981 pour la population masculine du centre-ville (18,8%) que pour le reste de la ville (12,4%). Le phénomène inverse s'observait pour la population féminine, soit 14,3% pour le centre-ville contre 17% pour la ville. (voir tableau XIII)

TABLEAU XII - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTAT MATRIMONIAL

CARACTÉRISTIQUES	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
CÉLIBATAIRES (TOTAL)	45,2%	48%
MARIÉ(E)S ET SÉPARÉ(E)S	40,3	47%
VEUFS-VEUVES	10,1%	4%
DIVORCÉ(E)S	4,4%	1%
TOTAL	100,0%	100%

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION [98]

TABLEAU XIII - POPULATION ACTIVE ET TAUX DE CHÔMAGE, 1981

	CENTRE-VILLE		CHICOUTIMI	
	POPULATION ACTIVE	TAUX DE CHÔMAGE ¹⁷	POPULATION ACTIVE	TAUX DE CHÔMAGE
HOMMES	57%	18,8%	62%	12,4%
FEMMES	43%	14,3%	38%	17,4%

SOURCE: STATISTIQUE CANADA; RECENSEMENT DE LA POPULATION [1981]

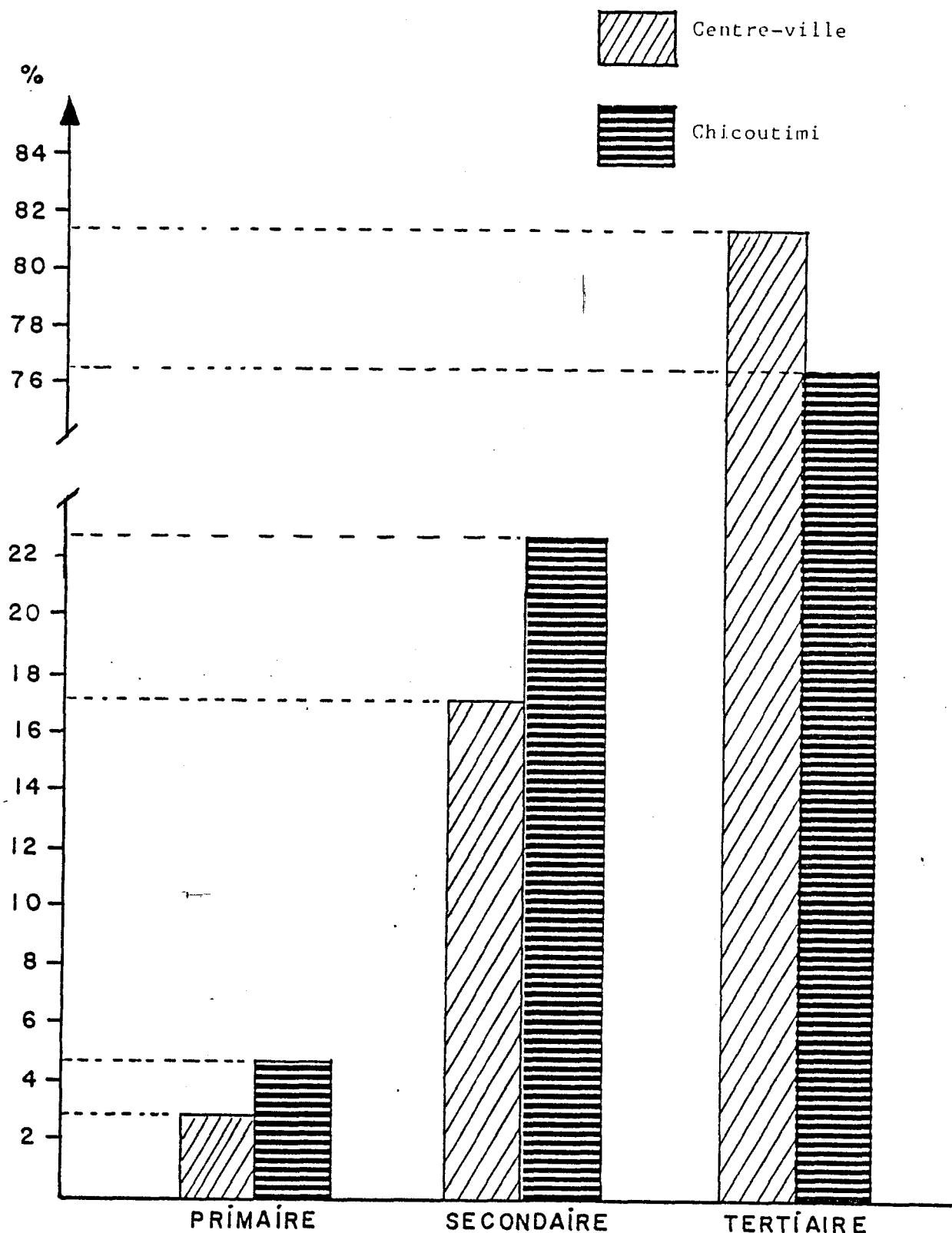
La répartition de la population active (graphique 5) selon chaque secteur d'activité économique (primaire, secondaire, tertiaire) nous démontre que pour le secteur tertiaire, le centre-ville est mieux représenté (81,5%) que le reste de la municipalité. Uniquement pour ce secteur d'activité, la division des services¹⁸ représente, à elle seule, 42,3% du total contre 36,3% pour Chicoutimi. C'est donc dire, qu'aujourd'hui comme hier, le centre-ville de Chicoutimi est le point de concentration du tertiaire de commandement, c'est-à-dire des activités administratives, les commerces spécialisés les institutions culturelles et surtout les organismes de gestion, de décision et d'information de la grande entreprise.

Une étude entreprise en mai 1984¹⁹ par la ville de Chicoutimi et portant sur la revitalisation du centre-ville nous informe que 38,8% de la population active occupée travaille et réside au centre-ville.

Le revenu moyen des familles de cette zone est de 16 353\$ contre 23 548 pour l'ensemble de la ville. L'écart important entre ces revenus (7 195\$) nous indique pourquoi l'on retrouve près de deux (2) fois plus de familles à faibles revenus au centre-ville que partout ailleurs à Chicoutimi (voir tableau XIV et XV).

4.3.3.2 Caractéristiques de l'habitation

Les caractéristiques de l'habitation au centre-ville témoigne, en quelque sorte, de la densité résidentielle du secteur. Cette densité



GRAPHIQUE 5 - RÉPARTITION COMPARATIVE DES TRAVAILLEURS OEUVRANT DANS CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, [1981]

Source: Statistique Canada, recensement 1981, catalogues E575, 95-448

TABLEAU XIV - SEUILS DE FAIBLE REVENU POUR LA RÉGION S.L.S.J., 1981

TAILLE DE LA FAMILLE	SEUILS DE FAIBLE REVENU
1 PERSONNE	6,792 \$
2 PERSONNES	8,955 \$
3 PERSONNES	11,961 \$
4 PERSONNES	13,823 \$
5 PERSONNES	16,047 \$
6 PERSONNES	17,490 \$
7 PERSONNES ET PLUS	19,293 \$

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION 1981, CATALOGUE 95-943

TABLEAU XV - FRÉQUENCE COMPARATIVE DES FAIBLES REVENUS *

	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
TOUTES LES FAMILLES ÉCONOMIQUES	34,6%	18,5%
TOUTES LES PERSONNES SEULES	59,2%	49,5%

* LA FRÉQUENCE DES UNITÉS A FAIBLE REVENU EST LE POURCENTAGE DE CELLES QUI SE SITUENT EN DEÇA DES SEUILS DE FAIBLE REVENU.

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION, 1981

apparaît d'autant plus évidente compte tenu de la comparaison constante que nous faisons entre la zone du centre-ville et le reste de la municipalité. C'est ainsi que, en se basant sur la classification de Statistique Canada, nous retrouvons cinq (5) principales typologies de construction. L'énumération suivante, suivi du tableau synthèse (tableau XVI), nous permettra de saisir la portée de cette densité résidentielle.

- 1- individuels non-atténants, c'est-à-dire les logements non-atténants à une autre construction et entourés d'espaces libres. Ceux-ci représentent 18,3% des constructions du centre-ville par rapport à 57,3% pour le grand Chicoutimi;
- 2- les appartements de cinq (5) étages et plus, sont ceux situés dans les tours d'habitations. Ils représentent 19,7% des constructions du centre-ville contre 2,3% pour la municipalité;
- 3- individuels atténants, c'est-à-dire les logements individuels atténants au niveau du sol à une autre construction. Ceux-ci sont représentés à 7,9% au centre-ville par rapport à 7% pour le reste de la ville;
- 4- appartements de moins de cinq (5) étages, c'est-à-dire, 36,7% pour le secteur du centre-ville contre 20,2% pour le grand Chicoutimi;
- 5- duplex c'est-à-dire, deux logements superposés non-atténants à une autre construction et entourés d'espaces libres. Ce type de construction représente 17,4% du total des constructions résidentielles du centre-ville contre 13,2% pour le reste de la municipalité.

Selon Statistique Canada, le secteur du centre-ville de Chicoutimi concentre, à lui seul, plus de 55% de tous les appartements de cinq (5) étages et plus recensés dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière.

TABLEAU XVI - TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE AU CENTRE-VILLE PAR RAPPORT
AU RESTE DE LA MUNICIPALITÉ

TYPOLOGIE	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
INDIVIDUELLES NON ATTENANTES	18,3%	57,3%
APPARTEMENTS DE CINQ (5) ETAGES ET PLUS	19,7%	2,3%
INDIVIDUELLES ATTENANTES	7,9%	7,0%
APPARTEMENTS DE CINQ (5) ÉTAGES ET MOINS	36,7%	20,2%
DUPLEX	17,4%	13,2%
TOTAL	100,0%	100,0%

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION, 1981

Pour terminer, ajoutons que le taux de logements possédés au centre-ville (24%) est de beaucoup inférieur par rapport à la moyenne du reste de la municipalité (58,2%).

4.3.3.3 Caractéristiques du logement

Les principales caractéristiques que nous pouvons faire ressortir concernant le logement au centre-ville nous démontrent que 46,6% des logements construits dans les limites de la zone l'ont été avant 1946 (voir tableau XVII).

Après l'année 1946, la croissance s'est propagée hors des limites du centre, ce qui a permis d'observer un taux plus élevé de construction pour le secteur du grand Chicoutimi soit 83,6% du total entre 1946 et 1981.

Le taux de logements nécessitant des réparations majeures²⁰ est deux (2) fois plus élevé au centre-ville (13,1%) que partout ailleurs à Chicoutimi (6,3%). Ces pourcentages permettent de faire une corrélation entre la période de construction et l'état du logement. "Quoique les programmes d'aide à la rénovation des dernières années aient favorisé le rajeunissement du stock de logements vétustes du centre-ville, on constate qu'il reste encore beaucoup à faire".²¹

TABLEAU XVII - PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AU CENTRE-VILLE
ET À CHICOUTIMI

PÉRIODE DE CONSTRUCTION	CENTRE-VILLE	CHICOUTIMI
AVANT 1946	46,6%	16,4%
1946 À 1960	19,5%	25,%
1961 À 1970	8,3%	19,2%
1970 À 1981	25,9%	39,4%
TOTAL	100,0%	100,0%

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT DE LA POPULATION, 1981

Si nous faisons un rappel des principaux problèmes rencontrés au centre-ville, nous avons:

- Le **stationnement** est un **problème de taille**, il est nettement en deçà des besoins actuels et encore moins pour supporter une augmentation de la clientèle;
- depuis l'avènement des centres commerciaux en périphérie, la fonction commerciale du centre-ville a connu une baisse considérable;
- les difficultés d'accès et de circulation sont des problèmes importants et sont dûs principalement à la topographie de la zone;
- la qualité de l'environnement est déficiente, particulièrement en ce qui a trait à l'état des bâtiments;
- le milieu social est très différent de celui du reste de la ville, il est surreprésenté par des familles à faible revenu, des personnes âgées, des personnes seules, etc...
- la population du centre-ville est en régression;

Pour conclure ce volet, nous dirons que l'état du centre-ville de Chicoutimi semble être le fruit de plusieurs facteurs en continues interactions. Ainsi, l'arrivée de l'automobile, l'expansion de la ville, la construction des centres commerciaux périphériques, la densification du tissu urbain, et la dimension régionale (i.e. Chicoutimi dans l'axe est-ouest), sont autant de facteurs ayant contribué à rendre de plus en plus problématique le secteur du centre-ville actuel. Ces facteurs ont entraîné avec eux des effets pervers considérables (conséquence du phénomène d'urbanisation que nous avons démontré) sur la population résidente du

centre et ont pu être mesurés, sommairement, à travers le profil socio-économique, les caractéristiques de l'habitation et les caractéristiques du logement des résidents.

Le chapitre cinq (5) aura comme principal but de nous démontrer de quelle façon un plan de revitalisation d'un centre-ville, en particulier celui de Chicoutimi, cherche à contraindre l'augmentation d'une catégorie de population résidente "**non rentable**" et comment ce plan de revitalisation tend à redonner une image positive de la zone urbaine. Nous verrons finalement de quelle façon ce plan tend à renforcer et à consolider le rôle de capitale régionale jouée par la ville de Chicoutimi.

NOTES ET REFERENCES

- 1- Au niveau de la symbolique, Richard BIENVENU le compare à un coeur humain. "Le noyau central n'est pas seulement le cœur de l'organisme urbain mais aussi le siège du cerveau et de l'esprit de même que son âme". BIENVENU, R., Etude des secteurs centraux appliquée à trois villes du Québec, Montréal, Université de Montréal, 1967, p.4.
- 2- "Ici résident les centres de décisions administratifs du secteur gouvernemental comme du secteur privé, agissant non seulement au niveau de la ville mais aussi au niveau de la région environnante". loc. cit.
- 3- HUET, A., PERON, R., SAUVAGE, A., Urbanisation capitaliste et pouvoir local, Paris: J.-P. Delarge, 1977, 259 p. De plus, ces auteurs soulignent que s'il y a mutation du centre-ville, celle-ci n'est que le "reflet de la mutation du mode de production, et des transformations qui s'opèrent en son sein, tant du point de vue de sa composition économique que du point de vue de son organisation géographique".
- 4- "L'accroissement constant du nombre de véhicules dans ce secteur conçu à l'origine en fonction d'une circulation piétonnière, a provoqué dans plusieurs villes des problèmes de congestion et diminué par le fait même l'accessibilité au noyau principal". BIENVENU, R., op. cit. p.6.
- 5- "C'est une question d'échelle principalement qui détermine le genre d'activités incluses dans la partie centrale. Il faut dire que cet affinage progressif qui se produit au fur et à mesure que la ville grandit et qu'elle augmente son pouvoir d'attraction, résulte d'une hausse des valeurs foncières à l'intérieur d'un territoire généralement très restreint et du besoin de centralité de certaines activités. Les moins productives parmi celles-ci ont donc tendance à quitter le quartier central et à faire place à des activités plus raffinées exerçant une plus grande force d'attraction". BIENVENU, R., op. cit. p.8.
- 6- BIENVENU, R. op.cit. p.9

- 7- BONNAFOUS, A. et PUEL, H., Physionomies de la ville, Paris, Initiation économique, Les Editions Ouvrières, 1983, 165 p.
- 8- Paul CLAVAL sur cet aspect nous démontre que "la ville est un lieu où l'on maximise l'interaction sociale en facilitant l'échange des informations. C'est ainsi que la ville offre, dans divers domaines la possibilité d'accéder à des niveaux supérieurs d'interaction et d'information. La ville fournit à sa région des services liés à l'échange d'information: la théorie des lieux centraux apparaît sous cette optique comme un cas de principe de communication". CLAVAL, P., "Le système urbain et les réseaux d'information", Revue de Géographie de Montréal, Montréal, V. 27, 1973, p. 10-11.
- 9- Ici nous avons emprunté le même délimitation que celle déterminée dans: DAHL, D., La fonction résidentielle dans un centre-ville en mutation: le cas de la ville de Chicoutimi, Chicoutimi, Mémoire de maîtrise en Etudes des Sociétés Régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 1982, 79 p.
- 10- Ville de Chicoutimi, La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, document d'information, Chicoutimi, mai 1984, 44 p.
- 11- Nous faisons principalement référence à l'enchevêtrement de fils et de poteaux sur l'axe Racine, de même qu'à la sous-représentation du mobilier urbain (bancs, arbres, poubelles, etc.), de même qu'à la rareté des espaces verts et l'accessibilité très limitée aux rives du Saguenay. Finalement, la forme de certains bâtiments ainsi que leur état de délabrement ne contribuent certainement pas à améliorer l'image du centre-ville actuel.
- 12- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 23 et 25.
- 13- Statistique Canada, Recensement de la population, 1981, catalogues 95-903, 95-907, 95-948, E-563 et E-575.

- 14- De plus, une des variables importantes de la densité résidentielle du centre-ville actuel est le fait que ce secteur soit un quartier historique. Cependant, les professeurs SANGUIN et LEMIEUX (1981) s'interrogent à savoir s'il y a d'autres variables sous-jacentes à cette densité centrale. C'est ainsi qu'ils parlent des centres-villes en ces termes: "De fait, il s'agit de sous-centres commerciaux qui étaient, il y a quelques années encore, au sommet de leurs activités avant que n'apparaissent les centres commerciaux en périphérie des villes. Plus encore, nous sommes au cœur de quartiers où la surface bâtie est à son maximum par rapport à l'espace habitable". SANGUIN, A.-L. et LEMIEUX, G.-H., "La densité de la population, conurbation 1971", In Les Laboratoires de géographie de l'UQAC., Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Edition Gaëtan Morin, Planche, D-8, 1981.
- 15- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 35.
- 16- Nous entendons par population active la partie de la population civile hors institution agée de 15 ans et plus et qui avait un emploi ou était en chômage lors de la cueillette des informations par Statistique Canada.
- 17- En 1983, le taux de chômage moyen pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière était de 16,3%.
- 18- Incluant les services socio-culturels, commerciaux et personnels.
- 19- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 31.
- 20- Les réparations majeures sont celles relatives aux gros travaux tels la plomberie et l'électricité, les réparations aux murs, aux planchers, aux plafonds, etc...
- 21- Ville de Chicoutimi, op. cit. p. 35.

CHAPITRE 5

CHAPITRE V

LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE: VERS UNE IMAGE RENFORCEE DE PLACE CENTRALE REGIONALE

5.1 Qu'est-ce que la revitalisation du centre-ville

Faire la revitalisation d'un centre-ville c'est, avant tout, faire converger toute une gamme de fonctions (résidentielle, commerciale, industrielle, etc.) qui créent une vie communautaire et économique attrayante, pas seulement pour les habitants du centre-ville, mais aussi pour ceux de la région toute entière.

La revitalisation peut se faire de plusieurs façons. D'une part il s'agit de rapatrier dans les centres-villes les fonctions commerciales et industrielles "perdues" depuis plus de vingt (20) ans (il faut dire que les centres-villes ont commencé à perdre de leurs attraits vers 1960 date de l'apparition des centres commerciaux périphériques)¹, en incitant ainsi les gens à revenir travailler, se divertir et consommer de nouveau "en ville". Les tenants de cette option présagent qu'il s'ensuivra un mouvement inverse à l'exode de la population et que nous verrons apparaître un repeuplement des centres-villes.

D'autre part, il importe de repeupler les quartiers centraux par des programmes d'habitation favorisant la création de coopératives, de HLM (habitations à loyer modique), de condominiums, etc... La logique veut

qu'une fois la population revenue dans les centres-villes, les commerçants et les entrepreneurs suivront ce nouveau marché et assumeront, du même coup, les fonctions industrielles et commerciales.

Ainsi, la revitalisation des centres-villes doit passer par une de ces deux options. La première, que nous appelerons l'option "monumentale" est une manière d'intervention ayant pour but de ramener, au centre-ville, toute une gamme de commerces et de services, et ce, en leur proposant un lieu qui se compare aux grands centres commerciaux périphériques auxquels ils pourront alors faire une concurrence plus équitable. Cette "approche monumentale", basée sur la réalisation et la mise en place d'équipements communautaires d'envergure, présente bien des avantages pour la ville qui sait mener à terme son projet. Cependant, il est loin d'être assuré que la présence d'une place commerciale prospère ou d'édifices gouvernementaux importants attireront de façon automatique une nouvelle population. Tout dépendra de la qualité de vie, réelle ou apparente, associée au centre-ville.

La deuxième option est celle de la "relance par la base". Dans ce cas, l'initiative revient ordinairement aux citoyens, les gouvernements jouant le rôle de bailleurs de fonds. Plus progressive, cette revitalisation du centre procède d'un goût avoué, pour certains vieux quartiers, chez des individus ayant délibérément choisi la ville de préférence à la banlieue. Dans ce genre de relance l'administration locale engagera des sommes considérables sans toutefois avoir l'assurance que les

investissements seront rentables.

"Car, si elle doit donner un coup de pouce à la rénovation en améliorant son infrastructure, en retapant rues et trottoirs, en réaménageant les parcs du coin, la municipalité ne profitera qu'à plus ou moins long terme d'une évaluation à la hausse des propriétés et, partant, des taxes foncières qui y sont attachées". (ANGERS. D., 1982)²

5.2 La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi ou l'effervescence d'une zone centrale

Le plan de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi³ n'est pas apparu par hasard, au gré de la "mode" qui sévit dans tout le Québec d'aujourd'hui. Il s'inscrit davantage dans un effort ultime de reprise économique et sociale d'une zone ayant perdu ses principaux attraits depuis l'avènement des centres commerciaux de banlieue. Voici donc, comment se présentent les grandes lignes du plan de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi proposé par les principaux intervenants municipaux et après consultation publique.

5.2.1 Au niveau de l'accès et de la circulation

Les principaux projets à retenir sont les suivants:

- réaménagement de l'axe routier du boulevard Saguenay par la transformation du deux (2) voies actuelles en quatre (4) voies séparées par un terre-plein central. Ce réaménagement jouera un rôle déterminant en tant que principale voie d'accès et d'évacuation pour l'axe Racine et pour la zone portuaire;

- voir à l'amélioration de l'accès au pont Dubuc et au boulevard St-Paul (vers le sud) et ce, à partir du boulevard Saguenay;
- faciliter la fluidité de la circulation sur Bégin en excluant totalement ou en partie le stationnement sur rue (entre les rues Price et Racine), son élargissement est également prévu à long terme;
- améliorer l'accès à la zone du centre-ville à partir du pont Dubuc (accès facilité par la rue Jacques-Cartier);
- améliorer l'intersection Racine-Bégin-Salaberry qui, sous sa forme actuelle, n'est plus tellement adéquate à la circulation automobile;
- interconnecter les principales voies que sont les rues Price et Jacques-Cartier au niveau de la rue Bégin. Ceci aura pour conséquence prévisible de soulager la rue Jacques-Cartier de la circulation de transit en la faisant dévier sur la rue Bégin;
- réaménagement des passages à niveau de même que la rue Price à l'endroit du viaduc, suite à l'éventuel départ de la voie ferrée du Canadien National;
- dans l'éventualité de l'agrandissement de l'autogare Jacques-Cartier, il est à prévoir le réaménagement de l'intersection des rues Jacques-Cartier et Hôtel de Ville;
- finalement, retenir, à long terme, un projet de jonction entre le boulevard Talbot et le boulevard Saguenay.

5.2.2 Au niveau du stationnement

Stratégiquement, les modifications potentielles seront de diriger les travailleurs, ainsi que la clientèle du centre-ville, vers des aires de stationnement étagées où ils pourront laisser leurs véhicules et cheminer à leurs occupations par des réseaux piétonniers prévus à cet effet.

Ces stationnements potentiels visent à réduire considérablement, sinon totalement, le manque à combler et du même coup à compenser pour l'enlèvement de certains de ces stationnements sur l'axe Racine, ceci afin de permettre l'installation de marquises ou l'élargissement des trottoirs.

Les modifications proposées sont les suivantes:

- ajouter un étage de plus à l'autogare Jacques-Cartier et l'agrandir vers l'est, ceci permettra d'augmenter de 375 stationnements de plus la capacité actuelle de l'autogare;
- construire, derrière le bureau de poste actuel (axe Racine), un nouveau stationnement étagé permettant la création de 114 nouveaux stationnements;
- l'aménagement, sur l'îlot du terminus de la C.I.T.S. (désaffecté présentement), d'un stationnement à deux niveaux tout en protégeant un espace pour les usagers du transport en commun au premier niveau;

- construire, au sud de la rue Racine, entre les rues Labrecque et Lafontaine, un stationnement linéaire de 90 nouveaux stationnements;
- agrandir l'autogare de la rue Racine vers le boulevard Saguenay (en forme d'escalier) permettant ainsi d'ajouter 664 places supplémentaires de stationnement;
- la construction, par l'entreprise privée, d'un stationnement étagé et intégré à l'îlot actuel de l'hôtel Chicoutimi;
- utiliser certains stationnements qui seront aménagés sur la zone portuaire. Etant donné leur éloignement relatif, ces stationnements pourraient accomoder particulièrement les travailleurs du centre-ville;
- finalement, favoriser la reconversion et la restructuration de certains stationnements à l'intérieur de quelques îlots, ceci pourrait permettre une utilisation plus rationnelle de ces espaces.

5.3 Stratégie suggérée pour revitaliser le centre-ville actuel.

La stratégie proposée par les intervenants s'appuie sur quatre (4) fonctions principales. Premièrement, revaloriser la fonction économique en espérant un effet d'entraînement sur les autres fonctions. Deuxièmement, accentuer la fonction de centre communautaire et social en privilégiant la venue d'équipement de cette nature. Troisièmement, favoriser le repeuplement du centre-ville par des familles à revenu moyen et quatrièmement, améliorer l'environnement et le cadre de vie général du centre-ville actuel.

Reprendons ces principales fonctions et explicitons davantage leurs intégrations à la zone du centre-ville:

- 1- la fonction économique s'appuiera sur deux (2) principaux pôles commerciaux. L'un qui reste à consolider, soit le secteur est de la rue Racine (réaménagement de la rue, construction de marquises sur trottoirs, création de stationnements supplémentaires, etc.). L'autre doit être développé davantage, soit la section ouest de la rue Racine (création d'un mail fermé relié à la section de la rue Racine incluse entre les avenues Hôtel de Ville et Morin; ceci impliquera l'ajout de stationnements et l'aménagement de certaines places publiques avoisinantes).
- 2- l'accentuation, ou l'amélioration de la fonction communautaire et sociale comprendra le développement de centres de services administratifs et communautaires qui s'intègreront physiquement aux deux (2) principaux pôles commerciaux que nous venons d'expliquer. Ainsi, le développement de cette fonction s'appuiera principalement sur:
 - la construction d'un nouveau palais de justice dont les travaux débuteront à l'automne 1985;
 - l'hôtel prévu sur le site du vieux port (projet laissé à l'entreprise privée);
 - la concentration des services administratifs fédéraux par la construction d'un édifice sur la zone portuaire (construction en cours);
 - également sur le site portuaire, la construction d'un espace de rassemblement et d'un centre socio-communautaire;
 - la réaffectation du Palais du Justice actuel à des fins administratives ou communautaires;

- le terminus d'autobus de la C.I.T.S.;
- réaménager le site actuel de la cour de triage, dans l'éventualité d'implanter un nouveau centre culturel ou commercial;
- la réutilisation du terrain de la gare ferroviaire actuelle, également dans l'éventualité d'une utilisation à des fins publiques ou commerciales.

La façon d'intégrer ces différents centres administratifs, commerciaux ou communautaires est la suivante:

- construire des marquises sur trottoirs, en façade des principaux secteurs commerciaux, notamment à l'est et à l'ouest de l'axe Racine. Ces marquises pourront être ouvertes, assurant ainsi une protection minimale contre les intempéries, ou bien fermées et chauffées en hiver;
 - favoriser la création d'un mail fermé (genre centre d'achats) à l'ouest de la rue Racine;
 - créer un réseau de circulation publique entre les édifices existants et ceux qui sont projetés;
 - finalement, construire des passerelles au-dessus des axes routiers et principalement au-dessus du boulevard Saguenay.
- 3- Afin de repeupler le centre-ville, plusieurs projets sont proposés dans le but de consolider la fonction résidentielle existante. Ces projets sont:
- encourager la construction d'habitation à haute et à moyenne densité sur les terrains vacants des zones résidentielles;

- appliquer un programme d'amélioration de quartiers afin d'améliorer les vieilles résidences en nombre plus que suffisant (voir chapitre IV) au centre-ville;
 - se servir du site actuel du vieux port afin de développer de nouveaux complexes résidentiels de qualité, tout en respectant une certaine "**transparence visuelle**" vers la rivière Saguenay;
 - encourager la création de coopératives d'habitations.
- 4- Finalement, l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie pourra se réaliser comme suit:
- aménager un parc linéaire longeant la rivière Saguenay et qui pourra relier le centre-ville, le réseau des parcs municipaux et le secteur nord de la ville en passant par le vieux pont Ste-Anne, qui lui-même est rénové et très achalandé;
 - convertir le corridor actuel de la voie ferrée du Canadien National (dans l'hypothèse de son départ du centre-ville) en chemin piétonnier et en piste cyclable;
 - créer un réseau de places publiques sur la rue Racine, de même qu'améliorer cette artère en changeant son revêtement et son mobilier urbain;
 - mise sur pied d'un programme incitatif afin d'améliorer les propriétés privées (aménagement paysager);
 - faire disparaître graduellement les usages incompatibles ou indésirables grâce à l'application d'un plan de zonage approprié;
 - finalement, favoriser un programme d'aménagement des propriétés institutionnelles en convertissant certains de ces terrains en d'éventuels parcs (nous pensons surtout à la façade nord de la cathédrale, le terrain du Palais de Justice actuel, celui de la prison, etc.).

5.3.1 Objectifs visés par le plan de revitalisation

Le plan de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi vise quatre (4) grands objectifs principaux:

- 1- consolider la fonction économique en misant sur l'effet d'entraînement des projets proposés;
- 2- affermir le rôle des infrastructures publiques actuelles et de celles qui sont prévues;
- 3- rétablir un équilibre au niveau social en favorisant la venue de familles à revenu moyen et en améliorant de façon significative le milieu de vie des résidents;
- 4- réhabiliter le rôle de place centrale, de lieu de rencontres sociales, culturelles, récréatives qu'à déjà joué le centre-ville de Chicoutimi.

5.4 La régionalisation du processus de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi

Comment le processus de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi semble-t-il chercher à se régionaliser, ou plutôt, comment les infrastructures projetées tendent-elles à venir consolider le rôle régional du centre-ville actuel?

L'addition de nouvelles infrastructures importantes, telle l'édifice administratif fédéral (sur le vieux port) et la construction (débutant à l'automne 1985) du nouvel édifice de Place de la Justice érigé

au cœur même de la ville, auront, à notre avis, une portée régionale certaine et viendront par le fait même raffermir les fonctions de services déjà existantes au centre-ville. Ajoutons, à ces générateurs majeurs, l'amélioration de la fonction commerciale par le renforcement des principaux pôles existants et par la présence de services spécialisés que nous ne retrouvons généralement pas à des échelons urbains inférieurs. De même, la réorganisation du réseau routier (élargissement de certaines collectrices principales, élimination du stationnement sur les principales rues, la réfection du boulevard Saguenay, etc.), la création d'aires de stationnement en nombre suffisant pour répondre à un gonflement éventuel de la clientèle, la gamme de projets envisagés sur le site portuaire actuel (habitations pour familles à revenu moyen, création d'un centre socio-communautaire, construction d'un hôtel, etc.), sont autant d'éléments positifs qui auront pour corollaire l'émergence de cette zone et l'accroissement de son pouvoir attractif.

Concernant ce pouvoir attractif, un sondage téléphonique réalisé en 1984 par la S.I.D.A.C. centre-ville⁴ (Société d'Initiative et de Développement des Artères Commerciales), auprès d'un échantillon de 550 personnes du Haut-Saguenay, révélait que plus de 37% de la clientèle provenait de la zone périphérique immédiate du centre-ville, plus 18% venait du secteur-nord de la municipalité, 11% provenait de la zone même du centre-ville et plus de 33% venait du Haut-Saguenay (exclusion faite de Chicoutimi), c'est-à-dire, Jonquière, Ville de La Baie, St-Fulgence, etc... Ainsi donc, à notre avis, le processus de revitalisation du centre-ville

n'aura certainement pas pour effet de diminuer son pouvoir attractif compte tenu que celui-ci, avec les infrastructures actuellement en place, semble redevenir un centre "**vigoureux et prospère**".

Nous sommes donc en mesure d'observer que la régionalisation du processus de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, s'inscrit dans une option "**capitalistique**"⁵ d'optimalisation des fonctions économiques et sociales du territoire circonscrit dans les limites effectives du centre-ville actuel. Les efforts des intervenants s'orientent vers une rentabilité "**souhaitable**" des infrastructures proposées et vers un scénario d'aménagement "**idéalisé**" du secteur central de la ville.

NOTES ET REFERENCES

- 1- Avec l'apparition des centres commerciaux périphériques est apparu le modèle de consommation de masse. Ainsi, les facilités de stationnement, les possibilités accrues de magasinage, la diminution des déplacements, la garantie contre les intempéries, etc., constituent des avantages certains au point de vue commercialisation dont ne dispose que rarement les secteurs traditionnels du commerce sur rue.
- 2- ANGERS, D., "La revitalisation", Ministère des Affaires Municipales, Revue Municipalité, Montréal, Décembre 1982, p. 6-7.
- 3- Ville de Chicoutimi, La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, Chicoutimi, document synthèse sur les propositions de revitalisation, Octobre 1984, 13 p.
- 4- Ville de Chicoutimi, La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, Chicoutimi, document d'information, Mai 1984, p. 9.
- 5- Par option capitaliste nous entendons que la ville non seulement investit dans des équipements plutôt que sur le mieux-être de la population mais que les équipements choisis le sont pour leur potentiel de rentabilité s'inscrivant ainsi dans une logique jamais avouée.

CONCLUSION

La recherche nous a permis de mieux saisir la complexité de l'espace urbain. Un espace urbain organisé à partir d'un centre qui prend une signification particulière selon des périodes historiques données.

La dynamique actuelle entre les villes de Chicoutimi et Jonquière, en ce qui a trait à leurs infrastructures urbaines, informe sur le rôle joué par l'une d'elle dans la définition de la métropole régionale. C'est ainsi que nous avons pu observer que la ville de Chicoutimi détient toutes les composantes nécessaires pour assumer les fonctions d'attraction dont la portée est régionale. Nous savons tous que le phénomène d'urbanisation rapide connu par les principales villes du Québec depuis les dernières décennies et leurs développements orientés sur le modèle de consommation de masse, ont entraîné une déstabilisation de l'équilibre urbain et drainé vers la périphérie des fonctions traditionnellement rattachées au centre-ville. On observe ainsi, dans le même temps, un éclatement des structures centrales et une spécialisation de l'espace urbain caractéristique du développement du capital.

Le phénomène de déstabilisation a eu pour conséquences l'appauvrissement du centre-ville par la diminution de la qualité des fonctions et, en même temps, le renforcement de l'axe péri-urbain du

boulevard Talbot à la hauteur des centres commerciaux actuels. En 1980 un phénomène nouveau surgit, une prise de conscience de la part des principaux intervenants a provoqué une réaction qui prend forme, aujourd'hui, dans un processus de revitalisation du centre-ville qui aura pour but, semble-t-on affirmer, de lui redonner une image de centre "**vigoureux**" et "**prospère**".

Un phénomène nous est apparu très significatif également à savoir que le centre-ville joue un rôle déterminant du point de vue symbolique. C'est à travers lui que les individus s'identifient à leur ville et en acquièrent un sentiment d'appartenance. L'analyse révèle que l'idéalisation du centre est liée à un type de structure sociale à travers laquelle s'exprime un pouvoir économique et politique. Ce pouvoir n'est pas neutre mais lié aux intérêts d'une classe sociale spécifique. Au moment où le centre-ville devient l'image de l'ordre et de la "**centralisation harmonieuse**" (v.g. chapitre 5), il s'avère être l'endroit de concentration du pouvoir et le lieu de localisation des équipements au service des classes privilégiées.

En effectuant une étude des projets de revitalisation du centre-ville, on constate que les équipements proposés doivent attirer autant les "**riches**" que les "**pauvres**". Le centre-ville se voit donc présenté comme un lieu de convergence de toutes les classes sociales, assurant ainsi une fonction idéologique d'homogénéisation sociale, de dissimulation des conflits existants entre les différentes classes et groupes sociaux, voir même, une négation des ségrégations sociales

s'exerçant dans l'espace urbain. Le plan de revitalisation proposé pourrait avoir une conséquence sociale importante, celle de repousser du centre-ville les "**économiquement faibles**" puisqu'on observe que le plan de revitalisation est à l'image des classes dominantes et que celles-ci ne semblent pas tenir compte de l'attachement historique (espace vécu) des classes défavorisées à cette parcelle de territoire.

Nous constatons qu'en redonnant au centre-ville de Chicoutimi une nouvelle importance et en faisant de ce milieu le moteur de la cité, ce dernier pourra retrouver l'équilibre économique qu'il avait perdu depuis l'avènement des centres commerciaux. Le centre-ville, par ses travaux de réaménagement, de conservation du patrimoine et de rénovation du stock immobilier, demeure à l'image de la "**classe dominante**" qui semble vouloir se donner une nouvelle base de pouvoir. Or ce pouvoir aura une territorialité (centre-ville) dans la mesure où il réussira à s'associer non plus strictement à la ville mais à la région.

BIBLIOGRAPHIE

ANGERS, D., "La revitalisation", Québec, Ministère des Affaires Municipales, Revue Municipalité, Décembre 1982, p. 6-7.

AMIN, S., Le développement inégal, Paris, Minuit, 1973, 365 p.

ASHER, F., et alii., Demain la ville: urbanisme et politique, Paris, Editions Sociales, 1975, 254 p.

ATTALI, J., La parole et l'outil, Paris, PUF, 1976, 251 p.

AYDALOT, P., Le concept de région dans la définition de la planification régionale; communication au congrès annuel de l'Association de science régionale de langue française tenu à Québec en 1976, Sans lieu, Sans Editeur, 1976, 11 p.

BAILLY, A. et BEGUIN, H., Introduction à la géographie humaine par A. Bailly et H. Béguin, Paris, Masson, 1982, 188 p.

BAIROCH, P., Taille des villes, conditions de vie et développement économique, Paris, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1982, 421 p.

BAREL, Y., La marginalité sociale, Paris, PUF, 1982, 250 p.

BASSAND, M., Villes, régions et société: introduction à la sociologie des phénomènes urbains et régionaux, Lausanne, Presse polytechnique romande, 1982, 295 p.

BASTIE, J. et DEZERT, B., L'espace urbain, Paris, Masson, 1980, 381 p.

BAUER, G., ROUX, J.-M., La rurbanisation ou la ville éparpillée, Paris, Edition du Seuil, 1976, 189 p.

BEAUJEU-GARNIER, J., Géographie urbaine, Paris, Armand Colin, 1980, 360 p.

BERTRAND, M.-J., Pratique de la ville, Paris, Masson, Collection Géographique, 978, 210 p.

BIENVENU, R., Etude de secteurs centraux appliquée à trois villes du Québec, Montréal, Université de Montréal, 1967, 155 p.

BOISVERT, M., "Le découpage de l'espace et les théories économiques de la croissance et du développement régional", L'espace Géographique, 1981, vol. 10, no. 2. p. 99 à 106.

BONNAFOUS, A. et PUEL, H., Physionomies de la ville, Paris, Initiation économique, Les Editions Ouvrières, 1983, 165 p.

BOUCHARD, L.-M., Les villes du Saguenay, étude géographique, Chicoutimi, Léméac et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, 212 p.

BOUCHARD, L.-M., L'utilisation du sol, conurbation 1975, In Les Laboratoires de Géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Gaëtan Morin éd., 1981, Planche D-7.

BOUDON, R., Effets pervers et ordre social, Paris, PUF, 1977, 283 p.

BOUDON, R., La logique du social, Paris, Hachette, 1979, 333 p.

BOUDREAU, R.-W., L'autonomie locale ou le pouvoir régional, essai sur le changement social, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1985, 153 p.

BOUDREAU, R.-W., Problèmes de restructuration sociale d'un vieux centre-ville ("Le bas de la côte" de Chicoutimi), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1985, texte ronéo, 11 p.

BURGESS, E.W., et alii., The city: with an introduction by Morris Janowitz, Chicago, University of Chicago Press, 1968c 1967, 239 p.

CASTELLS, M., La question urbaine, Paris, Maspero, 1973, 451 p.

CASTONGUAY, C., L'urbanisation au Québec, Québec, Editeur Officiel du Québec, 1976, 347 p.

CAUQUELIN, A., La ville, la nuit, Paris, PUF, 1971, 171 p.

CHARRIER, J.-B., Où vont les villes, Paris, Armand Colin, 1970, 95 p.

CHOAY, F., L'urbanisme, utopies et réalités: une anthologie, Paris, Editions du Seuil, 1965, 445 p.

CHOMBART DE LAUWE, P.-H., La fin des villes mythe ou réalité, Calmann-Lévy, 1982, 246 p.

CIRUR, Le réaménagement des centres-villes: survol no. 4, Compte rendu d'un colloque qui a eu lieu à Régina (Saskatchewan) en janvier 1977, Toronto, Comité Intergouvernemental de Recherches Urbaines et Régionales, 1978, 63 p.

CLAVAL, P., La logique des villes: essai d'urbanologie, Paris, Librairie Technique, 1981, 633 p.

CLAVAL, P., "Les économistes, les sociologues et les études régionales" Claval et Juillard, Région et régionalisation dans la géographie française et dans d'autres sciences sociales, Paris, Dalloz, 1967, 97 p.

CLAVAL, P., "Le système urbain et les réseaux d'information", Revue de Géographie de Montréal, Montréal, V. 27, 1973, pp. 5 à 15.

CLICHE, P., Espace social et mobilité résidentielle, Québec, Presse de l'Université Laval, 1980, 183 p.

COLLIN, J-P., et GODBOUT, J., Les organismes populaires en milieu urbain: contre pouvoir ou nouvelle politique professionnelle, Montréal, INRS-Urbanisation, 1975, 203 p.

COMBY, J., et alii., Conception et instruments de la planification urbaine, Paris, Ed Joseph Comby et Gabriella Berthume, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1975, 203 p.

CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA , Vivre ensemble: une étude des disparités régionales, Ottawa: Ministère des approvisionnements et services, 1977, 271 p.

CORNU, M., Libérer la ville, Tournai, Casterman, 1977, 257 p.

COTE, G., Etude géo-économique des centres commerciaux pour les villes de Chicoutimi et Jonquière, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1978, 69 p.

CRUSE, L., La société en mutation, Paris, Editions Techniques Patronales, 1971, 62 p.

DAHL, D., La fonction résidentielle dans un centre-ville en mutation: la cas de la ville de Chicoutimi, Chicoutimi, Mémoire de maîtrise en Etudes des Sociétés Régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 1982, 79 p.

DANCOSE, M., Cité de Chicoutimi, rénovation urbaine: programme prioritaire, secteur du bassin, Chicoutimi, 1971, 131 p.

DARMAGNAC, A. et alii., Créer un centre-ville: Every, Paris, Editions du Moniteur, 1980, 123 p.

DELRUELLE, N. et ROGGEVANS, M.-L., La grande ville: rapport sociaux et attractivité du centre-ville, Bruxelles, Edition de l'Université de Bruxelles, 1974, 176 p.

DESBIENS, J., La situation économique de Chicoutimi au seuil des années 1980, Colloque organisé par la Chambre de Commerce de Chicoutimi, Chicoutimi, octobre 1979, 67p.

DUGAS, C., Les régions périphériques. Défi au développement, Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1983, 253 p.

DUMONT, F. et MARTIN, Y., L'analyse des structures sociales régionales, Québec, PUQ, 1963, 268 p.

FREMONT, A., La région espace vécu, Paris, PUF, 1976, 233 p.

FUNK, R. and PARR, J.B., The analysis of regional structure: essays in honour of August Losh, Funk, R. and, Parr, J.B. eds., London, 1978, 168 p.

FURTADO, C., Théorie du développement économique, Paris, PUF, 1970, 264 p.

GAGNON, G., Pouvoir et société à Chicoutimi, 1890-1915, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1979, 248 p.

GAUTHIER, M.-J., "L'espace périurbain de Chicoutimi-province de Québec: utilisation du sol en 1971", Protée, Chicoutimi, vol. 4 no. 1, 1975, pp. 38 à 44.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Inventaire Industriel, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, direction de l'infrastructure industrielle, 1983, pagination variée.

GRANDSARD, A., La crise des centres: note sur l'évolution du centre des villes américaines, Paris, Centre de Sociologie Urbaine, 1970, 121 p.

HAROUEL, J.-L., Histoire de l'urbanisme, Paris, PUF, 127 p.

HARRIS, C.D. and ULLMAN, E.L., The Nature of Cities, The annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. 242, Nov. 1945, pp. 7-17.

HARVEY, F., Inventaire des cartes socio-économiques sur le Québec, 1940-1971, Québec, Université Laval, Institut Supérieur des Sciences Humaines, 1972, 44 p.

HIRSH, R., Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec, Conseil d'Orientation Economique, Bureau d'Etude en Aménagement Régional, 1967, 129 p.

HUET, A., PERON, R., SAUVAGE, A., Urbanisation capitaliste et pouvoir local, Paris, J.-P. Delarge, 1977, 259 p.

JUILLARD, E., "La région: essai de définition", Annales de Géographie, 1962, vol. 71, pp. 488-499.

JULIEN, P.-A., Quelques réflexions sur les villes de demain, slnd, 6 p.

KLAINE, R., La qualité de la vie et les micro-équipements d'un centre-ville, Metz, Institut Européen d'Ecologie, 1975, 92 p.

LABASSE, J., Centralité et centre urbain, Montréal, INRS-Urbanisation, slnd, pp. 125-131.

LABASSE, J., La planification régionale et l'organisation de l'espace, Paris, Les Cours de Droit, 1960, 180 p.

LABASSE, J., L'organisation de l'espace. Eléments de géographie volontaire, Paris, Herman, 1966, 604 p.

LABORIT, H., L'homme et la ville, Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, Flammarion, 1971, 215 p.

LACRAMPE, S., Le changement social, Paris, Editons Scodel, 1974, 103 p.

LAPOINTE, A. et alii., Economie régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Ed. Gaëtan Morin, 1981, 272 p.

LAVERTUE, R. et VILLENEUVE, P.-Y., Développement régional et polarisation au Québec: le rapport HMR revu et corrigé, dans rapport du GREPIN, no. 9, Département de Géographie de l'Université Laval, avril 1978, pp. 113-125.

LEDRUT, R., L'espace en question ou le nouveau monde urbain, Paris, Editions Anthropos, 1977, 361 p.

LEDRUT, R., Les images de la ville, Ouvrage publié avec le concours de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, Paris, Editions Anthropos, 1973, 388 p.

LEDRUT, R., L'espace social de la ville: problème de sociologie appliquée à l'aménagement urbain, Paris, Editions Anthropos, 1968, 371 p.

LEDRUT, R., Sociologie urbaine, 3^e édition mise à jour, Paris, PUF, 1978, 231 p.

LEFEBVRE, H., Du rural à l'urbain, Paris, Editions Anthropos, 1970, 285 p.

LEFEBVRE, H., La production de l'espace, Paris, Editions Anthropos, 1974, 485 p.

LEFEBVRE, H., Le droit à la ville, 2^e édition, Paris, Editions Anthropos, 1968, 164 p.

LEMIEUX, G.-H., "La densité de la population, conurbation 1971", In Les Laboratoires de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Editions Gaëtan Morin, 1981, Planche B-4.

LEMIEUX, G.-H., Perception des espaces verts dans la conurbation du Haut-Saguenay, l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 1980, 20 p.

LIPIETZ, A., La capital et son espace, Paris, Maspero, 1977, 165 p.

LOJKINE, J., Le marxisme, l'état et la question urbaine, Paris, PUF, 1977, 362 p.

MARTIN, F., La dynamique du développement urbain au Québec, étude publiée dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur l'urbanisation, Québec, Editeur Officiel, 1976, 94 p.

MERLIN, P., Les villes nouvelles: urbanisme régional et aménagement, Paris, PUF, 1972 c 1969, 381 p.

MOORE, W.F., Les changements sociaux, Gembloux, J. Duculot, 1971, 195 p.

OUELLET, A., Processus de recherche, une approche systémique, Sillery, Presse de l'Université du Québec, 1981, 268 p.

PARSONS, T., Le système des sociétés modernes, Paris, Dunod, 1973, 170 p.

PERRIN, J.-C., Le développement régional, Paris, PUF, 1974, 208 p.

PERRIN, J.-C., "La notion de pôle de croissance", L'économie de XX^e siècle, Paris, PUF, 1964, 692 p.

POLESE, M., Le commerce et la distribution au Québec: le tissu urbain québécois, étude préparée par Mario Polèse, avec la collaboration de Charles Hamel, Michel Senelet et Jean-Jacques Althmeyer, Montréal, INRS-Urbanisation, 1977, 52 p.

PRETECEILLE, E., RENDU, P., (Collab.), PINCON, M. (Collab.). Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale: introduction théorique et méthodologique, Paris, Centre de Sociologie Urbaine, 1975, 161 p.

PUMAIN, D., La dynamique des villes, Paris, Economica, 1982, 231 p.

PUMAIN, D., Les dimensions du changement urbain: évolution des structures socio-économiques du système urbain français de 1954 à 1975, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1978, 202 p.

RACINE-LAJEUNIE, L., Bibliographie sur le rôle socio-culturel des centres-villes, Montréal, Ecole de Bibliographie, Université de Montréal, 1973, 22 p.

REMY, J., La ville: phénomène économique, Bruxelles, Editions Vie Ouvrière, 1966, 297 p.

ROBERT, R., L'urbanisme dans la cadre de l'aménagement régional, Québec, Association Canadienne d'Urbanisme, 1965, 36 p.

ROULEAU, J.-P., Chicoutimi: contexte socio-religieux et adaptation pastorale, Québec, Université Laval, 1968, 237 p.

SAINT-JULIEN, T., Croissance industrielle et système urbain, Paris, Economica, 1982, 280 p.

SANGUIN, A.-L., "La densité de la population, conurbation 1971", In Les Laboratoires de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Editions Gaëtan Morin, 1981, Planche B-4.

SEMAINES SOCIALES DE FRANCE, L'homme et la révolution urbaine: citadins et ruraux devant l'urbanisation, Lyon, Chronique Sociale de France, 1965, 407 p.

SERVAN-SCHREIBER, J.-J., Le pouvoir régional, Paris, B. Grasset, 1975, 58 p.

SIMARD, M., La rénovation urbaine...C'est de la maudite marde, Montréal, 1973, 104 p.

SOCIETE SAINT-JEAN BAPTISTE, La ville: pôle de développement du Québec moderne, Montréal, Société Saint-Jean Baptiste, 1967, pagination variée.

STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population, 1981.

ST-GELAIS, G. et alii., Impact du développement urbain en milieu rural, Chicoutimi, Service d'Aménagement du Territoire, 1977, 57 p.

ST-GELAIS, G. et alii., Restauration et amélioration de quartier: les priorités, Chicoutimi, Service d'Aménagement du Territoire, 1977, 49 p.

TITLEY, L. et alii., Les centres commerciaux et les centres-villes, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction des Communications, 1978, 234 p.

TOPALOV, C., Capital et propriété foncière: introduction à l'étude des politiques foncières urbaines, Paris, Centre de Sociologie Urbaine, 1973, 264 p.

TOPALOV, C., Se loger en toute liberté: propositions pour une politique démocratique et sociale de l'habitat, Préf. de Nicole Bertrand, Paris, Editions Sociales, 1978, 182 p.

TOURAINE, A., Les sociétés dépendantes, Paris, Gembloux, Duculot, 1976, 266 p.

VEDRINE, H., Mieux aménager sa ville, Paris, Editions du Moniteur, 1979, 213 p.

VELLAS, P., Problèmes sociaux du développement, Paris, Dunod, 1973, 115 p.

VICARI, J., Agir sur la ville: essai d'écologie urbaine, Paris, Editions du Moniteur, 1981, 276 p.

VILLE DE CHICOUTIMI, Direction Service Economique, Chicoutimi, Distribution Saguenay- Lac-St-Jean, 1983.

VILLE DE CHICOUTIMI, La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, document d'information, Chicoutimi, mai 1984, 44 p.

VILLE DE CHICOUTIMI, Le Chicoutimi Economique 83, Rapports des consultations sectorielles, Chicoutimi, 1983, 88 p.

VILLE DE CHICOUTIMI, Plan directeur d'urbanisme, Chicoutimi, 1978, 4 volumes.

VILLE DE CHICOUTIMI, Revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, Document synthèse sur les propositions de revitalisation, Chicoutimi, octobre 1984, 13 p.

VILLE DE CHICOUTIMI, Règlement d'urbanisme, Ville de Chicoutimi, sd., 201 p.

VILLE DE JONQUIERE, Statistique sur l'aspect socio-économique et commercial de Jonquière et des environs, Jonquière, Société de Développement de Jonquière Inc., 1983, 16 p.

VILLE DE JONQUIERE, Bref aperçu du contexte économique jonquiérois, Jonquière, Société de Développement Economique de Jonquière Inc., janvier 1983, 10 p.

WARD, B., L'habitat de l'homme, Montréal, Editions la Presse, 1976, 281 p.